

DIAGNOSTIC PESL

Projet Educatif Social Local

Communauté de Communes

Roumois Seine

Rapport final

Diagnostic

Document 1/3

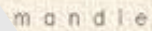
22 Septembre 2022

Rarrbo Consultants

SOMMAIRE

- **Document 1/3**
 - Introduction et éléments de contexte
 - Présentation du territoire
 - État des lieux thématique
 - L'enquête auprès des parents
 - L'enquête auprès des jeunes
 - La concertation avec les partenaires : séminaire du 15.06.22
- **Document 2/3**
 - Synthèse et enjeux identifiés
 - Les préconisations en vue de la CTG
- **Document 3/3**
 - Annexes

ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

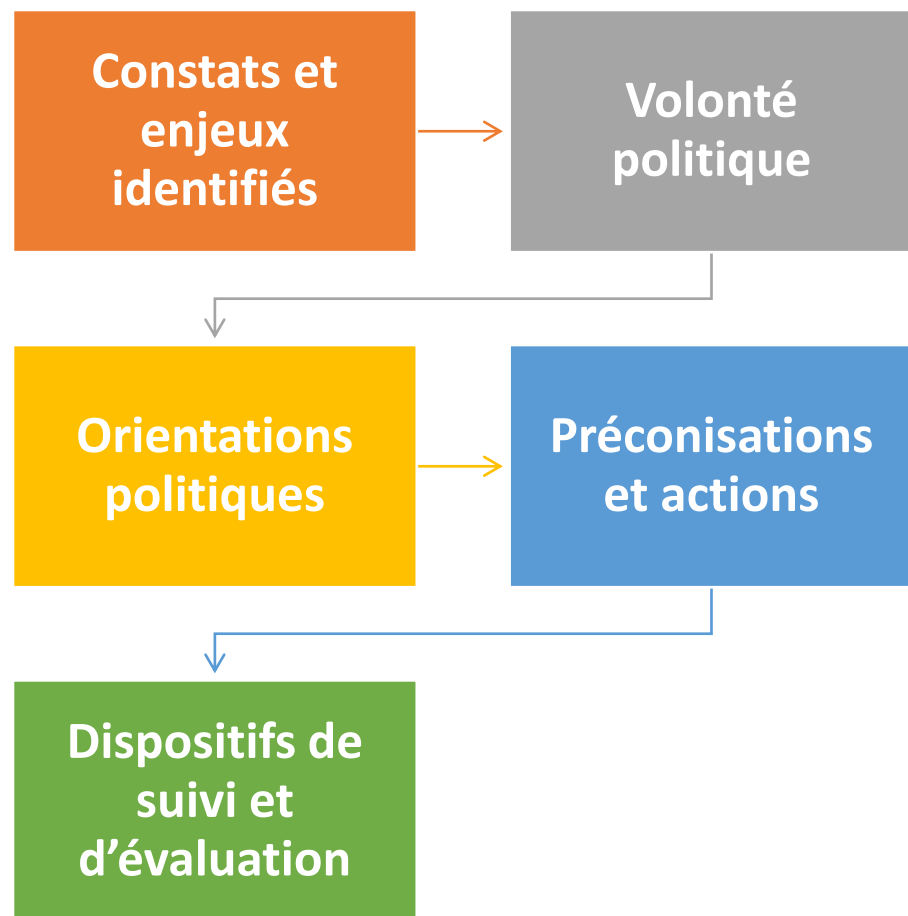


3

Introduction et éléments de contexte

- Diagnostic réalisé dans le cadre du Projet Educatif Social Local. Le PESL servira de cadre pour la signature de la convention territoriale globale (CTG). Cette dernière intervient à la suite du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).
- Rappel : Pour la CNAF, la CTG est « avant tout un levier de décision permettant la mise en œuvre d'un projet de territoire ».
- La nouvelle convention élargit le champ d'intervention du CEJ. La CCRS en lien avec la CAF de l'Eure a retenu les thématiques suivantes : la continuité éducative, la jeunesse et la citoyenneté, la parentalité, le handicap, l'inclusion numérique et l'accès aux droits.

Schéma global du Projet Educatif Social Local



Éléments de contexte :

- La continuité éducative est étroitement liée à la coéducation : l'accompagnement dès la prime enfance jusqu'à l'entrée dans la vie adulte en lien avec les instances de socialisation : la famille, l'école et l'environnement social.
- Prise en compte de la pluralité des catégories de l'enfance et de la jeunesse.
- Le projet territorial est fortement lié à une politique partenariale avec un pilotage de la collectivité.
- La jeunesse est une ressource pour le territoire.
- La citoyenneté et l'engagement comme levier du jeune citoyen
- La santé globale (au sens de l'OMS), l'impact de la crise sanitaire Covid19 et la prise en compte des **problématiques liées au handicap.**

Présentation du territoire

1ere caractéristique :

- Situé au nord du département, le long de l'A13 et des boucles de la Seine, l'EPCI regroupe 40 communes dont 16 ont moins de 500 habitants et 5 plus de 2 000 habitants. Une population de plus de 41 000 habitants en 2019.
- Il échappe au modèle dominant des intercommunalités avec une ville siège et des communes périphériques. La CCRS à plusieurs centralités internes et des centralités externes (dont la métropole rouennaise). Par conséquent l'équilibre territorial de l'offre locale des services est un enjeu en tant que tel.
- Ce dernier est un objectif opérationnel notamment du fait que la CCRS est issue de 4 structures intercommunales depuis 2017.

2e caractéristique :

- Un dynamisme démographique porté par un solde migratoire (+0,7%) et un solde naturel (+0,4%) avec une moyenne annuelle de 1,1% entre 2013 et 2019. C'est le seul territoire intercommunal normand qui bénéficie de cette attractivité positive (>1%).
- Avec une moyenne de 1,1 % de variation de la population entre 2013 et 2019 (0,1 % pour le 27, 0,4 % pour la France métropolitaine).
- Naissances : une moyenne de 430 naissances domiciliées sur les trois dernières années (2018 - 2020)

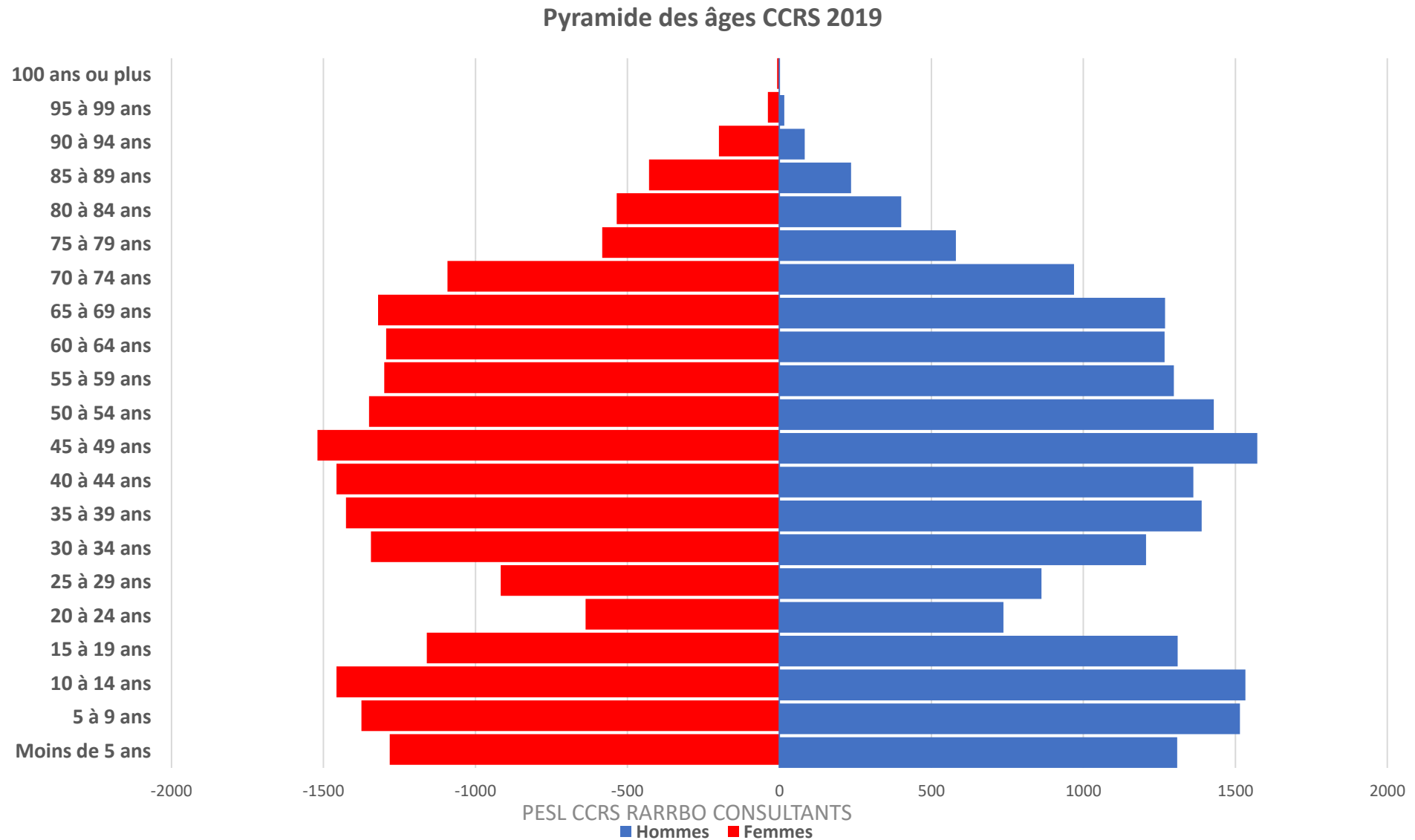
En 2019, les 0-24 ans représentent plus du quart de la population totale.

- L'effectif des jeunes sur le territoire de la CCRS reste en évolution positive. Pour l'année 2018, le total était de 12 246 jeunes âgés de 0-24 ans.
- La pyramide des âges (diapo. suivante) révèle un creux démographique entre les âges de 18 à 30 ans. Ce phénomène souvent lié au départ des jeunes pour des formations professionnelles ou universitaires est classique en France pour des intercommunalités périurbaines éloignées entre 10 et 40 kms des métropoles.

Les 0-24 ans en 2019	
Moins de 3 ans	1 459
3-5 ans	1 700
6-10 ans	2 941
11-17 ans	4 156
18-24 ans	2 060
0-24 ans	12 316

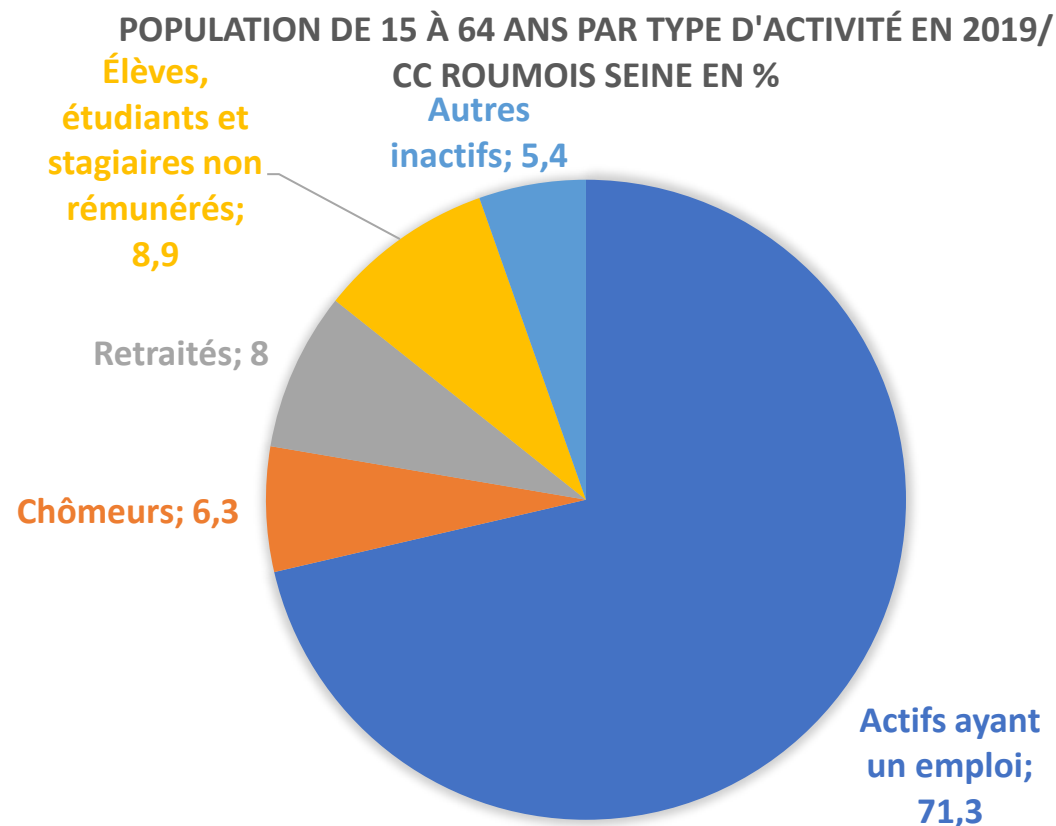
Pyramide des âges CCRS 2019

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE



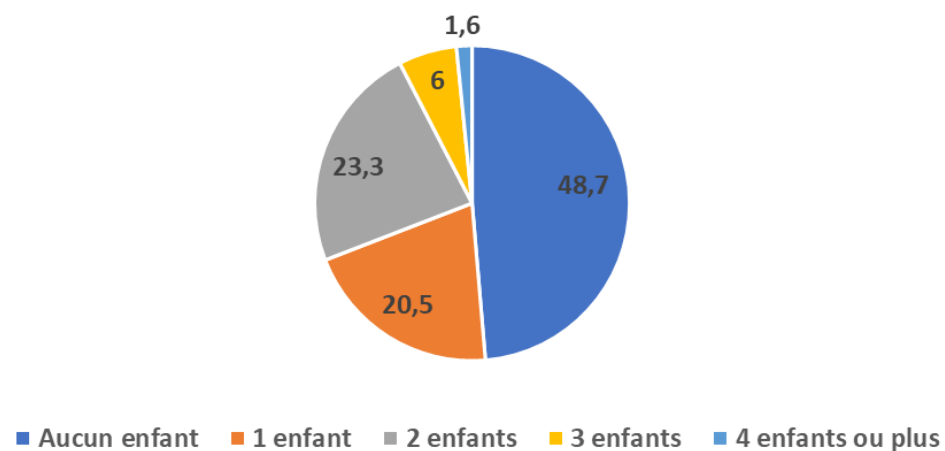
Type d'activité des 15-64 ans en 2019

- La population de plus de 15 ans à 64 ans se compose d'une part majoritaire d'actifs ayant un emploi (plus de 71%), d'étudiants et élèves à près de 9%, de retraités en constante augmentation à 8% et de chômeurs (6,3%) et d'inactifs.

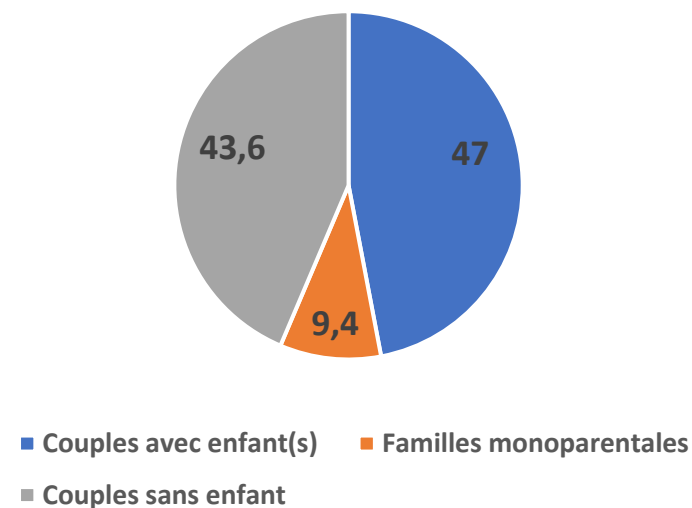


Un modèle familial dominant avec un ou deux enfants et une part de familles monoparentales à plus de 9%

Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans en %
en 2019 - CC Roumois Seine

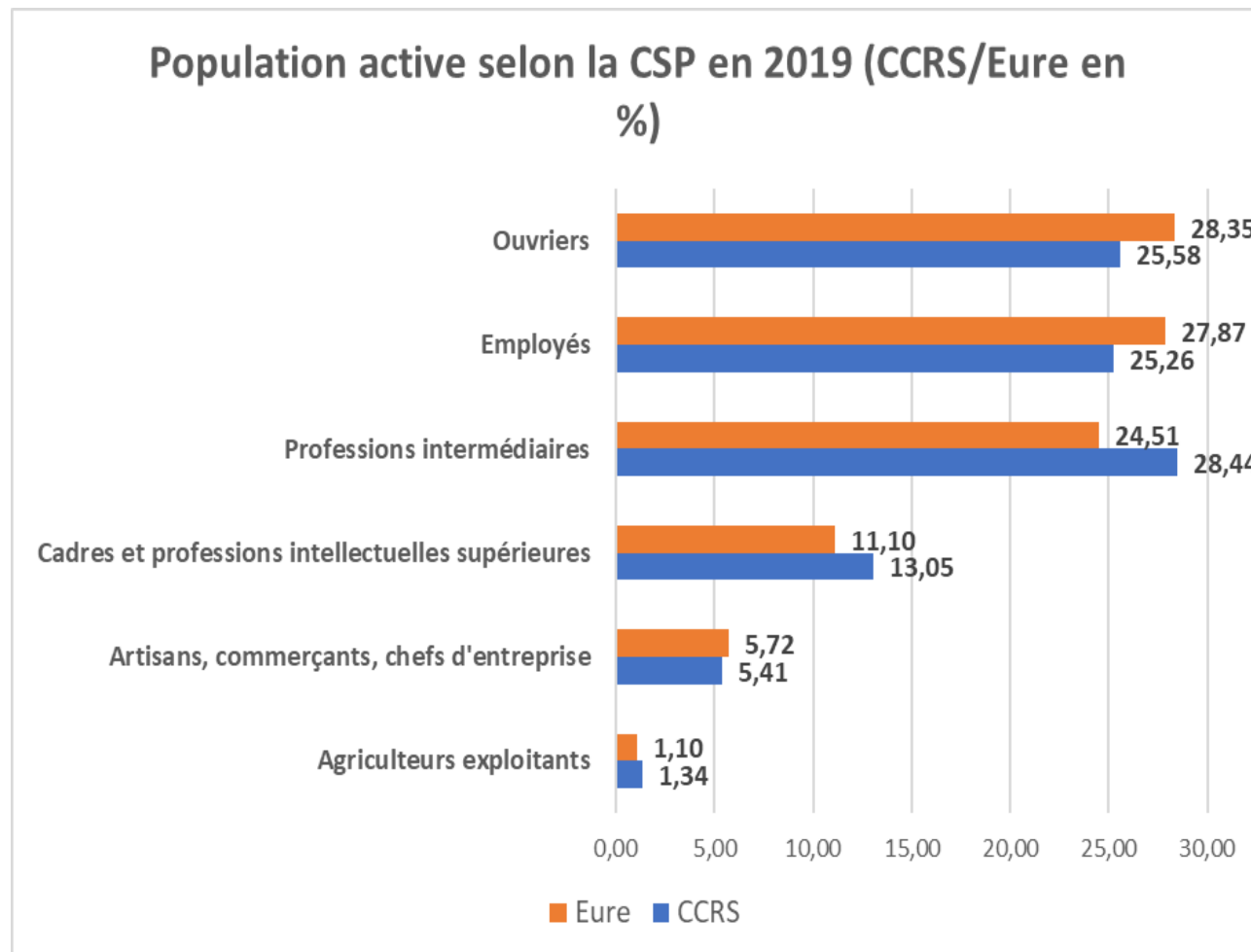


Composition des familles en 2019 en % - CC
Roumois Seine



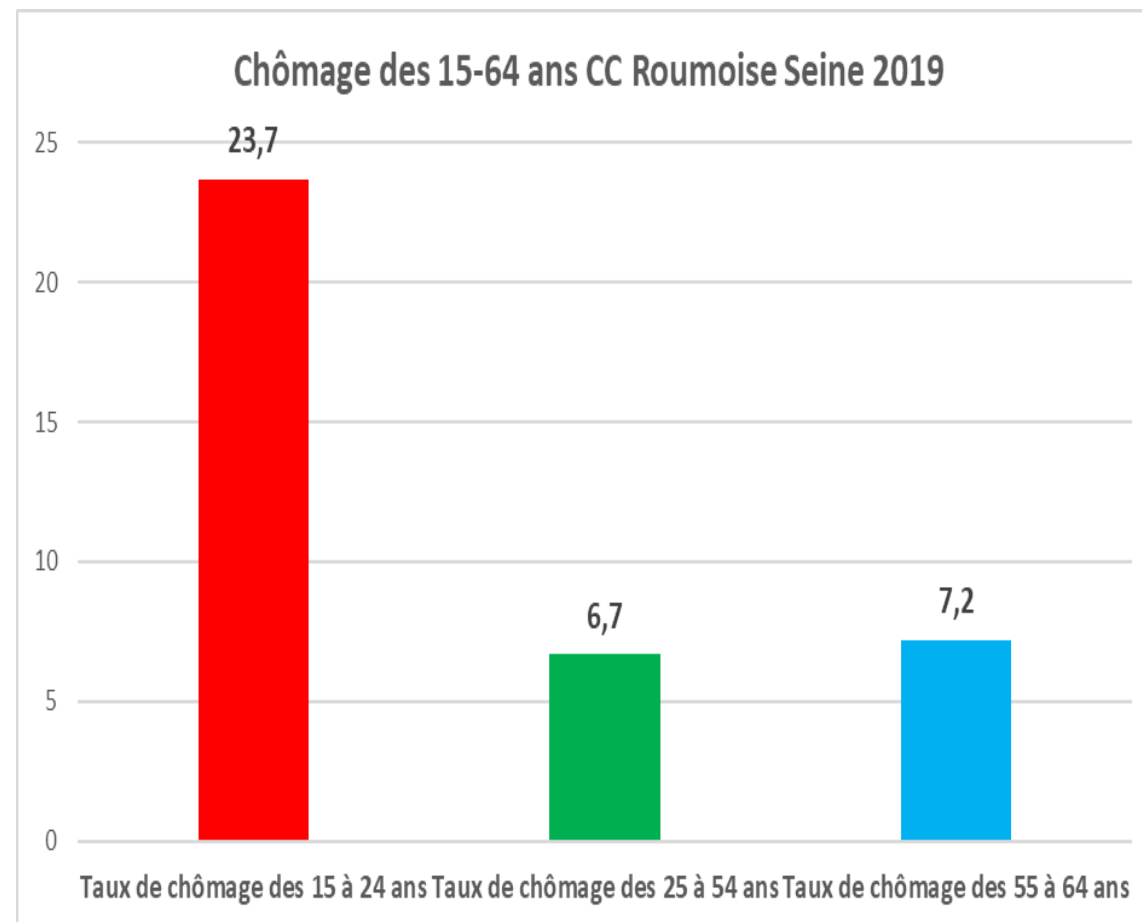
CSP de la population active et temps de travail

- Une population active qui se caractérise d'une part plus importante par rapport au niveau départemental pour les catégories cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires.
- Un quart des salariés femmes en situation de temps partiel (24%) et seulement 4,3% pour les hommes.



Un taux de chômage faible et des niveaux de revenus supérieurs au niveau départemental et national.

- Chômage faible 6,3 % inférieur au niveau départemental, régional et national et qui impacte surtout les 15-24 ans à l'instar du niveau national.
- Revenus : médiane de revenu de 23 100 € supérieure au niveau départemental (21 060 €) et national (21 100 €).
- 27% des actifs qui résident sur le territoire y travaillent

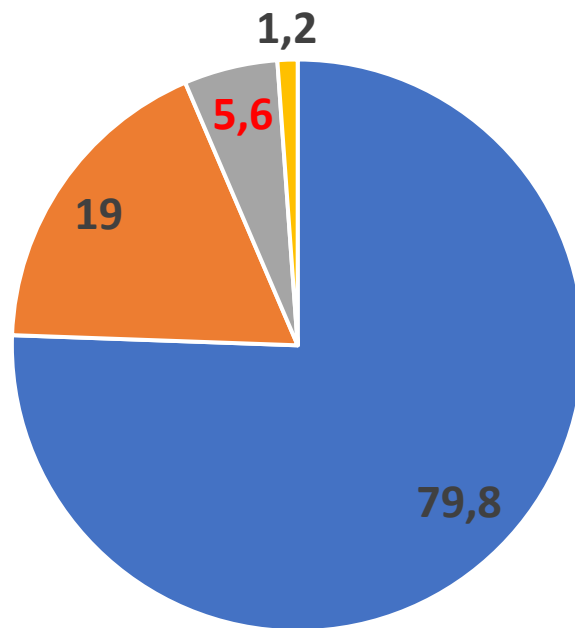


Une majorité de propriétaires occupants d'une maison individuelle à plus de 94%.

41,4% des ménages ont emménagé depuis moins de 10 ans.

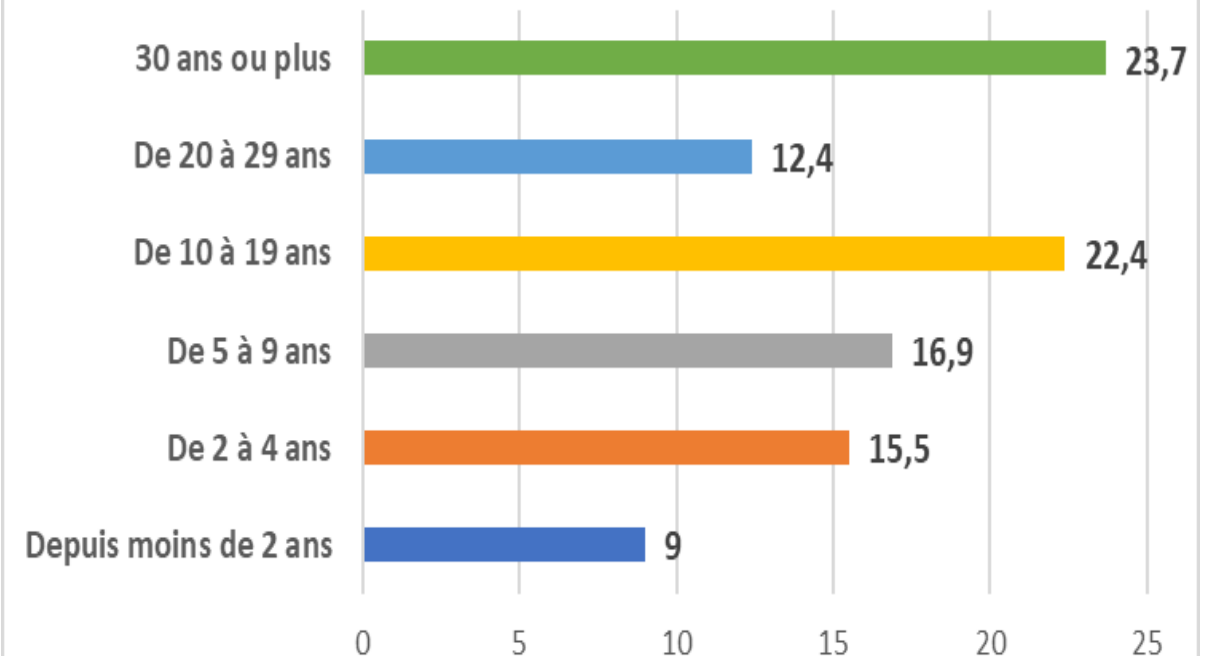
Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Statut d'occupation des résidences principales CCRS (%)



■ Propriétaire ■ Locataire ■ (dont d'un logement HLM loué vide) ■ Logé gratuitement

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2019 (CCRS %)

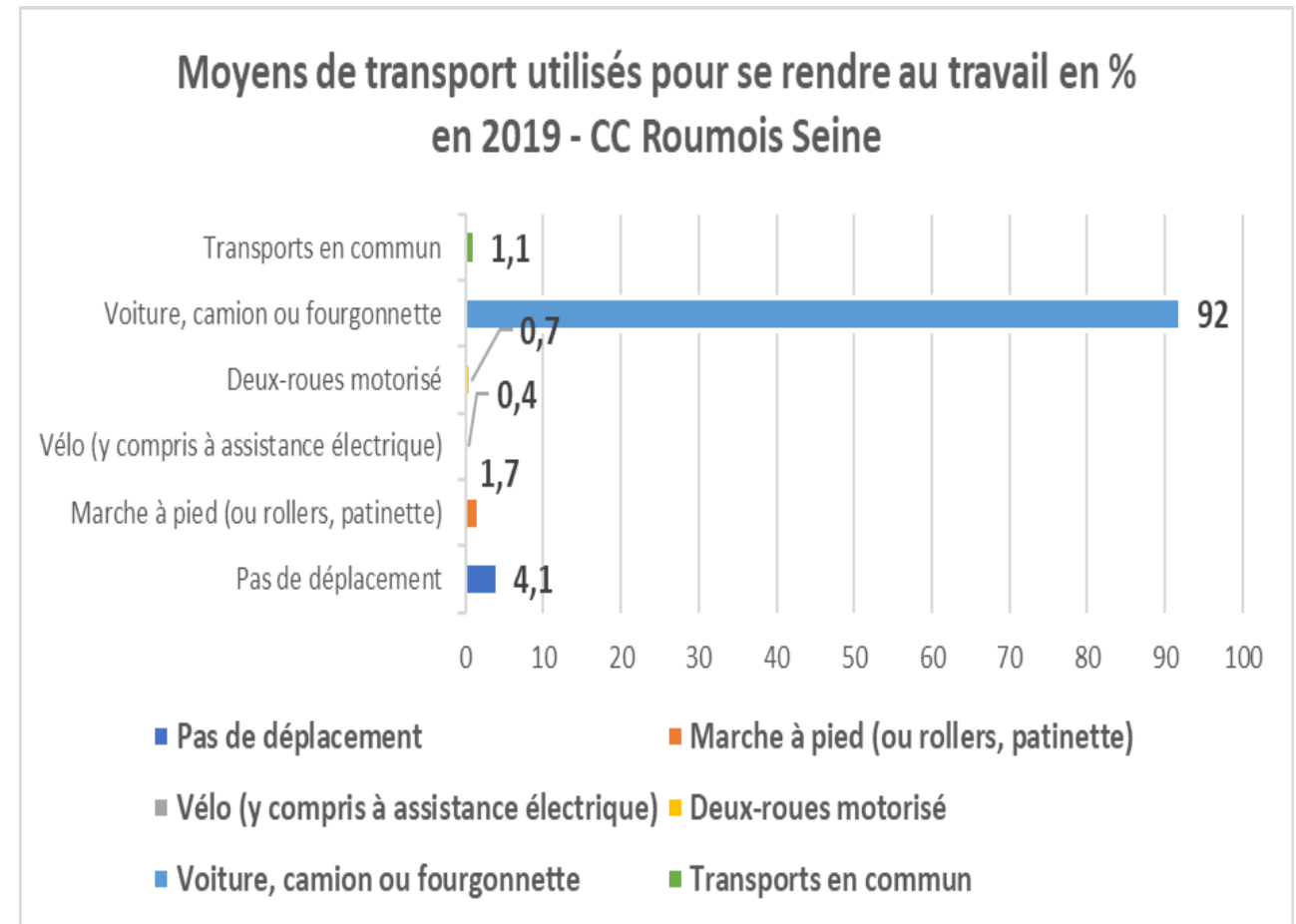


Problématique transversale de la question de mobilité

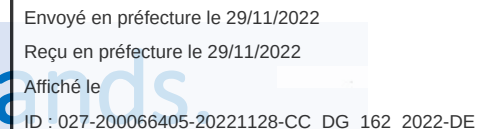
Un usage presque exclusif de la voiture individuelle en direction du flux dominant vers la métropole de Rouen.

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

- **Mobilité : Pas ou peu de transport collectif et usage de la voiture individuelle. 56,7% des ménages possèdent 2 voitures ou plus en 2019 sur la CCRS.**
- **Flux dominant (trajet domicile travail) avec la métropole rouennaise (63% des flux vers l'extérieur).**



Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC DG 162 2022-DE



La pratique du sport

Données issues de l'Observatoire territorial du sport et de la jeunesse

- Un taux d'équipements supérieur à la moyenne départementale : Nombre d'équipements sportifs (hors sports de nature) par habitant (pour 10 000 hab.) 52,4 contre 49,6 pour le département de l'Eure.
- Nombre de licences des 10 premières fédérations en délivrant le plus dans le territoire CC Roumois Seine avec une dominante pour le football, le tennis, la gymnastique, l'équitation, le judo et karaté, le basketball. À noter que les deux collèges contribuent à la pratique sportive le mercredi avec l'UNSS.

Indicateurs	CC Roumois Seine 2018
Fédération Française de football	1341
Fédération Française de tennis	934
Fédération Française de gymnastique	687
Fédération Française d'équitation	666
Fédération Française de judo-jujitsu et disciplines associées	543
Fédération Française de karaté et disciplines associées	383
Fédération Française de basketball	327
Union nationale du sport scolaire (UNSS)	243
Fédération Française de tennis de table	238
Fédération Française de natation	230

La répartition par âge et sexe de la pratique sportive en club.

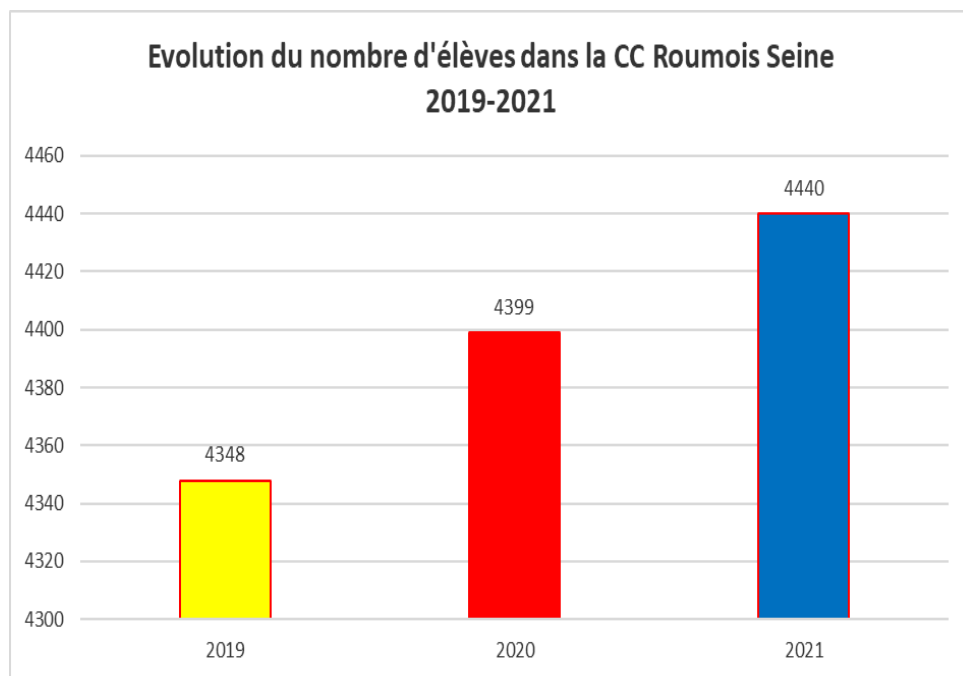
- Pour l'année 2018, dernière année de référence, la CCRS comptait 8909 licences sportives. Avec une part de 39,4% de licences féminines correspondant à la moyenne départementale.
- Les licences par âge : La part des 0-19 ans représente plus de 52% des licenciés de sport (année 2018).

Tranche d'âge	Nombre de licences masculines	Nombre de licences féminines	Ens
< 5 ans	49	63	112
5 à 9	894	653	1547
10 à 14	1155	781	1936
15 à 19	629	411	1040
20 à 29	391	196	587
30 à 44	904	472	1376
45 à 59	796	449	1245
60 à 74	475	455	930
> 75 ans	63	73	136
Total	5356	3553	8909

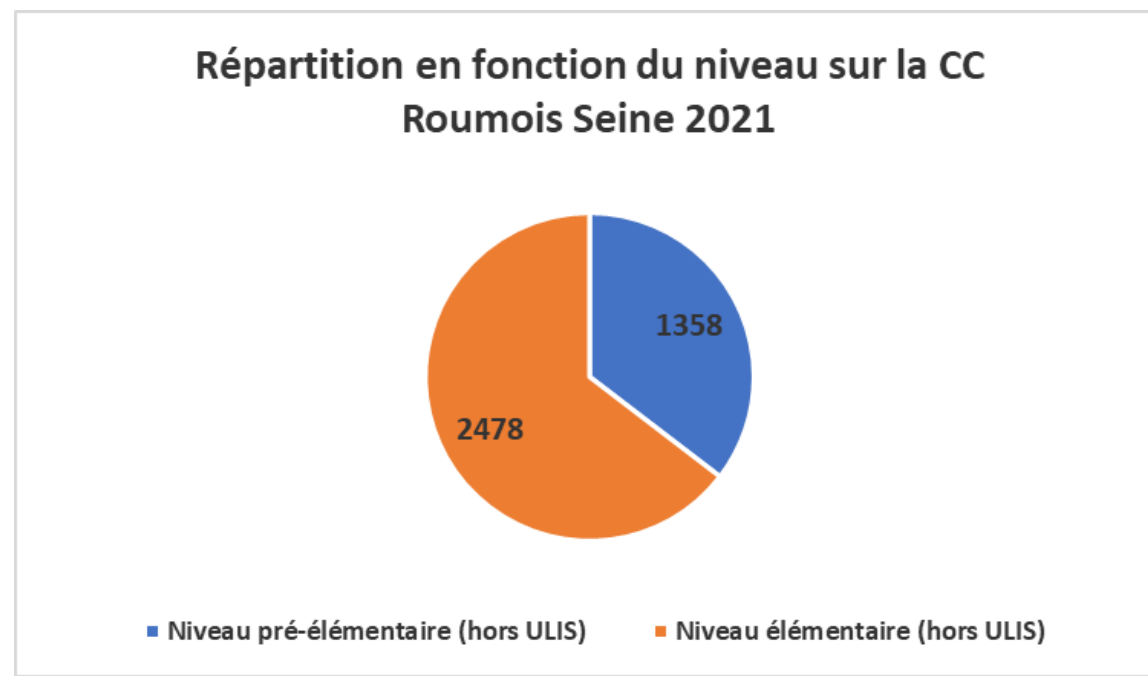
L'enseignement primaire sur la CCRS : 59 écoles

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

- Une progression constante des effectifs du primaire avec 4 440 élèves pour l'année scolaire 2021-2022.



- Un poids relativement important pour le niveau préélémentaire avec 1 358 élèves.



- 24 communes de la CCRS disposent d'une structure d'enseignement du primaire (préélémentaire et/ou élémentaire).

Nombre d'élèves par commune	
Amfreville Saint Amand	121
Barneville sur Seine	54
Boissey le Chatel	181
Bosgouet	50
Bosroumois	434
Bouquetot	86
Bourg Achard	480
Caumont	147
Flancourt Crescy en Roumois	188
Grand Bourgtheroulde	503
Honguemare Guenouville	97
Le Landin	23
Le Thuit de l'Oison	437
Les Monts du Roumois	174
Saint Ouen de Thouberville	326
Saint Ouen du Tilleul	165
Saint Pierre des Fleurs	194
Saint Pierre du Bosguerard	92
Thénouville	84
Hauville	135
Etréville	168
Bourneville Sainte Croix	135
Trouville la Haule	78
Saint Aubin sur Quillebeuf	88
TOTAL	4440

La population allocataire CAF

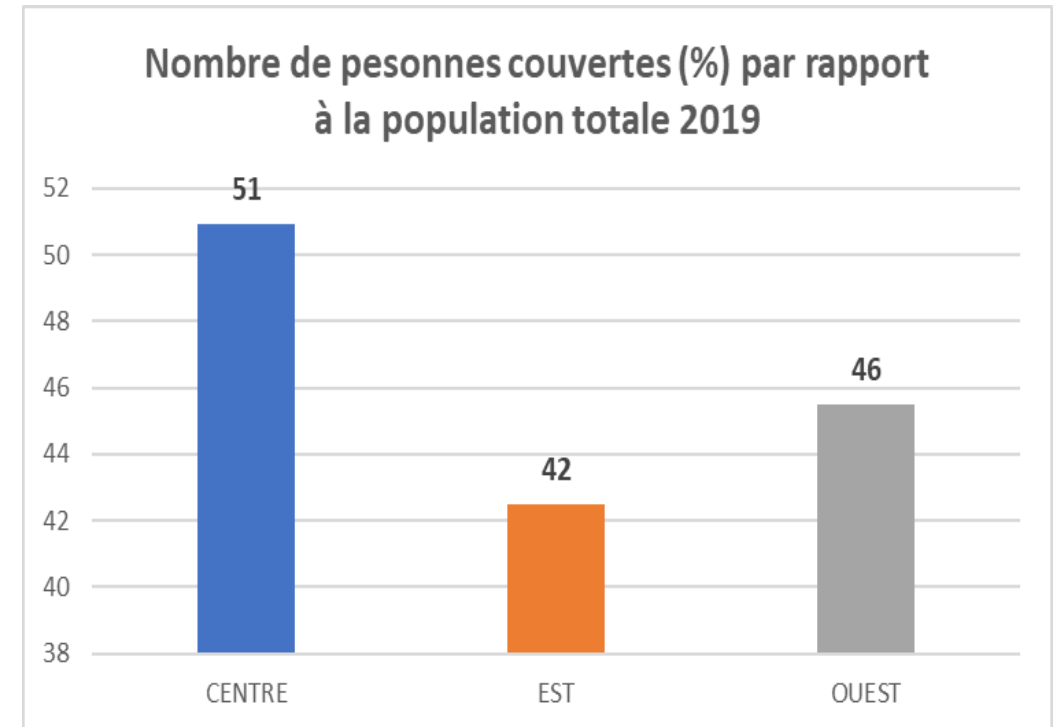
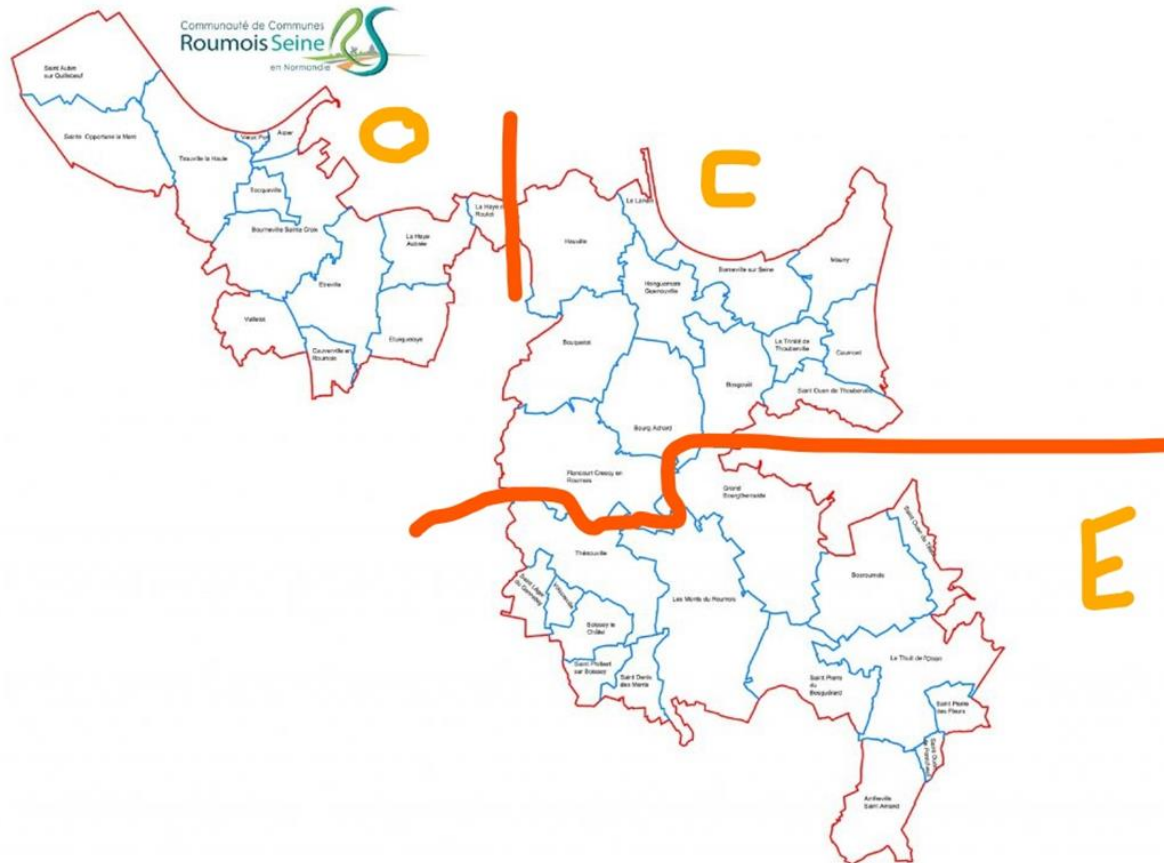
- 6 440 allocataires pour plus de 20 000 personnes couvertes.
- 491 allocataires RSA pour l'ensemble de la CCRS et une proportion inférieure à celle du département et au niveau national.
- 9 463 enfants couverts par les allocations de la CAF sur la CCRS.
- L'ensemble des données CAF concerne l'année 2020.

Population allocataires CAF de la CCRS

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

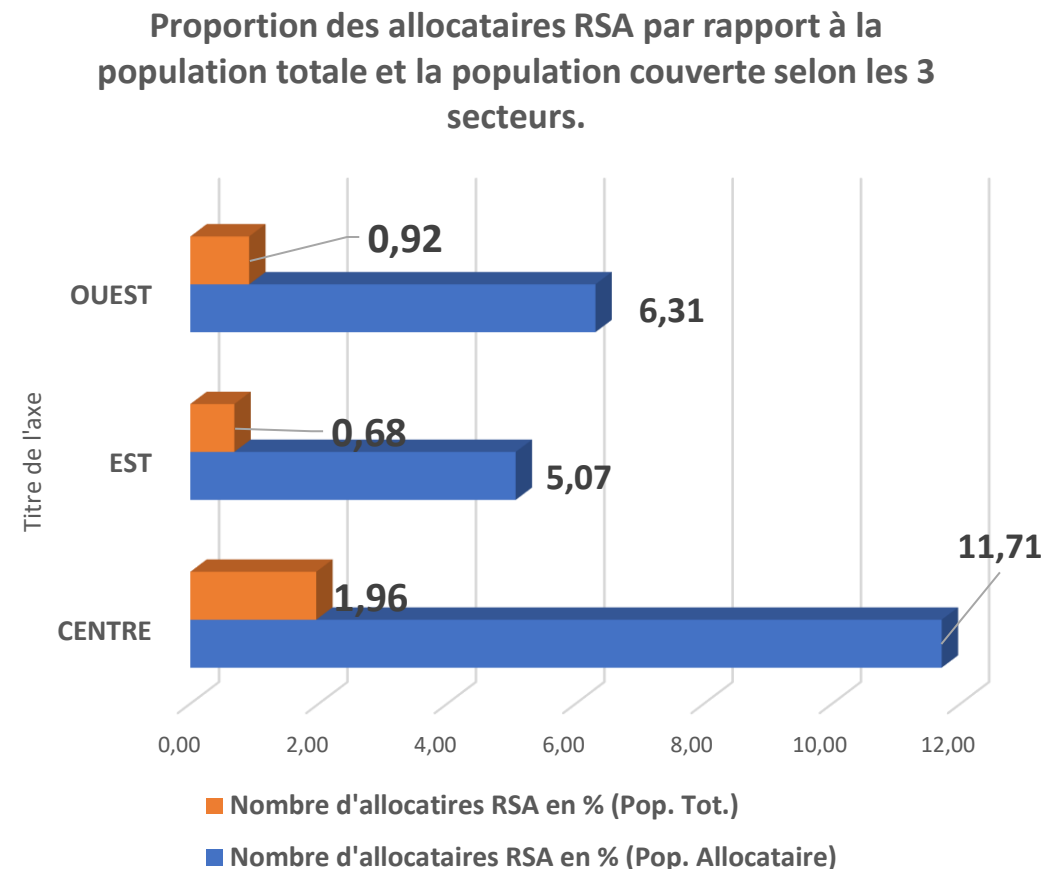
- **Nombre total d'allocataires : 6 440**
- **Nombre total de personnes couvertes : 20 010**
- **Nombre d'allocataires couples sans enfant : 272**
- **Nombre d'allocataires couples avec enfants : 3 832**
- **Nombre de monoparents avec enfants : 873**
- **Nombre d'allocataires à bas revenu : 1 216**
- **Nombre de monoparent à bas revenu : 337**
- **Nombre allocataires APL (aide personnalisée au logement) : 600**
- **Nombre allocataires ALF (Aide au logement familiale) : 399**
- **Nombre allocataires ALS (Aide au logement social) : 292**
- **Nombre allocataires PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) : 1 420**
- **Nombre allocataires avec AF (allocations familiales) : 3 688**
- **Nombre allocataires avec AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) : 222**
- **Nombre allocataires avec AAH allocation aux adultes handicapés) : 420**

La population allocataire CAF selon 3 secteurs géographiques



Une proportion de population allocataires et d'allocataires RSA plus importante sur le secteur centre

	Popula tion totale 2019	Nombre total d'allocat aires	Nombre total d'allocatai res %	Nombre de person nes couv ertes	Nombre de person nes couv ertes en %	Nombre d'allocat aires RSA	Nombre d'allocat aires RSA en %
CENTRE	14032	2 349	17	7 146	51	275	1,96
EST	21032	2 843	14	8 934	42	144	0,68
OUEST	6007	872	15	2 734	46	55	0,92
Total CC Roumoi s Seine	41071	6 440	16	20 010	49	491	1,20



Éléments de synthèse pour les données CAF

- La moitié de la population globale couverte par les allocations CAF
- Une majorité d'allocataires couples avec enfants à plus de 59,50 % parmi le nombre total d'allocataires.
- Une proportion de 18,88 % d'allocataires à bas revenu
- Une proportion à 38,60 % de monoparent à bas revenu.
- Une augmentation continue des allocataires AEEH (222 pour 2020).
- Une fragilité et une précarité sociale plus marquée pour le secteur centre du territoire.

Quelques données partielles du secteur culture et arts

- 16 bibliothèques et médiathèques avec deux réseaux (Bourg-Achard et Pont-Audemer).
- 4 écoles de musique
- Absence de structures socio-culturelles
- Des initiatives culturelles et artistiques au niveau des deux collèges.

État des lieux thématique

Continuité éducative

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Petite enfance

- **4 Multi-accueil (crèche et halte-garderie)**
 - **Bourg Achard : 40 places**
 - **Saint Ouen de Thouberville : 15 places**
 - **Grand Bourgtheroulde : 24 places**
 - **Les monts du Roumois : 33 places**
- **Pas de LAEP (lieu d'accueil enfant parent), des actions du REAP (réseau d'accompagnement à la parentalité).**
- **3 sites de consultation PMI**
- **3 RPE (Relais petite enfance, ex RAM) : St. Ouen de Thouberville (49 AM), Grand Bourgtheroulde (61 AM), St. Pierre de Bosguérard (105 AM) et un secteur géré par le RPE de Routot par convention. Un total d'environ 316 assistantes maternelles sur la CCRS**
- **11 MAM agréé par la PMI sur le territoire de la CCRS**
- **Précarité sociale : les problèmes de parentalité peuvent s'accompagner par des addictions, des conflits parentaux et des violences conjugales. Les violences intra-familiales et les demandes CLIC (personnes âgées) sont très présentes sur le territoire selon la circonscription d'action sociale.**

Continuité éducative 2

Enfance et adolescence

- 59 écoles primaires avec 6693 élèves (2020-2021). 172 classes élémentaires et 83 maternelles.
- 9 ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pour des 3 – 12 ans et une ouverture de 7h à 19 heures. Accueil d'une dizaine d'enfants en situation de handicap.
- 27 APS (accueil périscolaire) de 7h à 19h00.
- 2 accueils ados (12-17 ans) ouverts le vendredi soir et samedi. Programme durant les vacances scolaires.
- Durant l'été, 12 mini-séjours ados et enfants sur le mois de juillet. Très forte demande. 171 enfants et ados pour l'été 2021.
- Plan de formation BAFA (12/an)
- 2 collèges sur le territoire (un 3^e collège sur la CCRS pour septembre 2023)
- Collège Bourg Achard : 770 élèves avec un dispositif CLAS, unité ITEP et 1 classe CHAM.
- Collège Grand Bourgtheroulde : 855 élèves, ULIS, SEGPA, dispositif « devoirs faits » ++.
- Pas de lycée, mais un en construction sur Bourg Achard pour septembre 2024.
- Présence d'un animateur promeneur du Net au niveau d'un club Ado.

Santé Handicap

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Handicap

- Association Prehandys sur le territoire.
- Ressource / Association Handiconseil.
- 2 sections ULIS en cycle primaire avec une 3^e pour septembre 2022.
- Sections ULIS et ITEP dans les deux collèges.
- Données CAF : 222 enfants bénéficiaires de l'AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé).
- MDPH départemental : 44800 demandes en 2020, dont 7168 enfants (16%).
- Problématique des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) notamment durant la pause méridienne.
- Temps de réalisation des expertises pour un agrément MDPH (disponibilité des spécialistes).
- Problématique de déni de certains parents dû au niveau de prise en charge des enfants.

Offre de santé

- Impact de la crise sanitaire à 360° avec des effets sociaux, sanitaires, économiques et de fréquentation des structures de services à la personne.
- Diagnostic OR2S sur la CC Roumois Seine
- Le département de l'Eure se distingue par un classement défavorable pour la démographie médicale en occupant le dernier rang au niveau national.
- L'espérance de vie est plus importante. Le territoire présente une meilleure adhésion aux dispositifs de prévention comparativement à la Normandie (vaccination grippe, dépistage de cancer ...) :
- Au 2^e trimestre 2021, 26 généralistes sur le territoire dont 6 de plus de 54 ans. Soit une densité de 63,8 pour 100 000 contre 68,6 pour le niveau Normandie. Autres professionnels : 58 infirmiers
- Maison des adolescents sur Évreux et une annexe sur Pont-Audemer et CMP sur Grand Bourgtheroulde.
- Santé mentale des jeunes 0-25 ans : thématique prioritaire retenue pour le 27 par l'ARS Normandie.

Inclusion numérique - Accès aux droits

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Accès aux droits

- Ouverture de 5 Espaces France Services (fin 2021) : Grand-Bourgtheroulde, Bourg-Achard, Bourneville Sainte Croix, Thuit de l'Oison, Amfreville Saint Amand.
- Missions : accompagnement dans les démarches administratives auprès de différentes administrations et organismes (RSA, allocations familiales ou logement, permis, retraite, sécurité sociale, impôts la poste, ...).
- Intervention d'une travailleuse sociale CAF basée sur Pont-Audemer (+ visites à domicile).
- Les CMS du département interviennent également dans l'accompagnement à l'accès aux droits des familles du secteur.

Inclusion numérique

- Action de prévention usages du numérique : santé numérique des familles (CCRS/ARS).
- Médiateur du numérique de la CC Roumois Seine
 - Action de prévention des écoles élémentaires de Bosroumois et grand Bourgtheroulde ainsi qu'au sein du collège de Bourg Achard.
- Technocom organisé par la CC Roumois Seine.
- Constat relevé de cas de cyberharcèlement notamment dans des établissements scolaires et de consultations de sites internet « problématiques » pour des enfants.
- Intervention depuis septembre 2021 d'une conseillère numérique auprès des Espaces France Service (dédié aux personnes âgées).

Jeunesse

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Jeunesse

- **Creux démographique constaté avec le départ de jeunes (> 18 ans) pour des études professionnelles, lycée ou études supérieures.**
- **Insertion des jeunes par Mission locale**
 - **Mission locale Ouest Eure et Mission locale Louviers Val-de-Reuil Andelle**
 - **En 2021, 282 jeunes accompagnés, dont 117 1^{er} accueil en 2021**
 - **133 sur 282 ont un niveau de diplômes faible ou très faible : niveaux 5 et 6**
 - **33 sur 135 utilisent le bus scolaire ou public et 29 sur 246 sont hébergés par famille, amis ou foyer**
 - **Ces jeunes cumulent également des problématiques d'orientation, de mobilité et pour certains d'entre eux d'hébergement et/ou de mal être...**
 - **Des permanences sont assurées. Le nouveau contrat d'engagement jeune remplace la garantie jeune.**
- **Ressource de formation**
 - **Centre régional de formation du BTP sur Grand Bourgtheroulde avec une section apprentissage destinée aux 15-19 ans. Problématique d'hébergement (projet d'internat) et de mobilité.**
 - **La MFR (maison familiale rurale) de Routot accueille 180 élèves en 2021/2022 avec des classes de 4^e/3^e d'orientation, des formations qualifiantes services à la personne, d'assistant de vie et d'assistante maternelles.**

Citoyenneté

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Citoyenneté

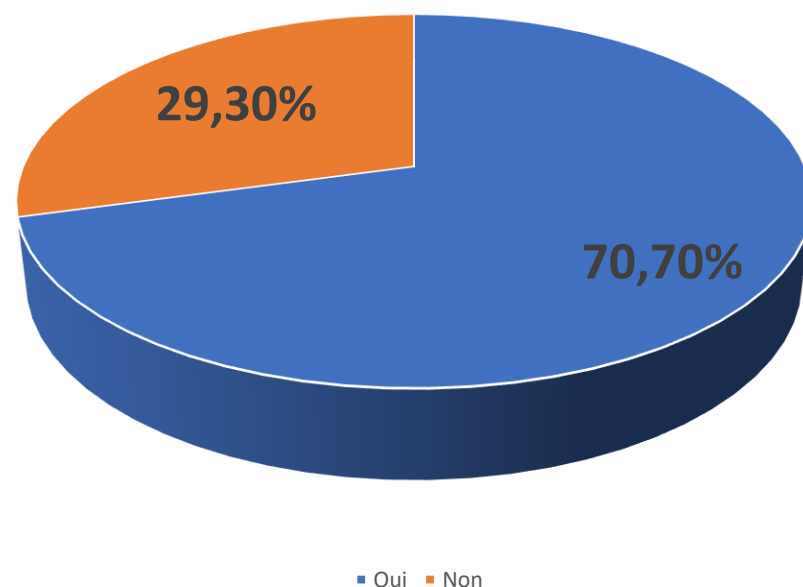
- **Aucune ressource d'information jeunesse n'existe sur le territoire.**
- **Citoyenneté : des conseils municipaux d'enfants existent sur territoire avec Bosroumois ou en projet sur Boisse-le-chatel ... (infos à compléter).**
- **Des CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) existent dans les deux collèges du territoire qui initient des actions durant le temps scolaire.**

Les enquêtes auprès des parents

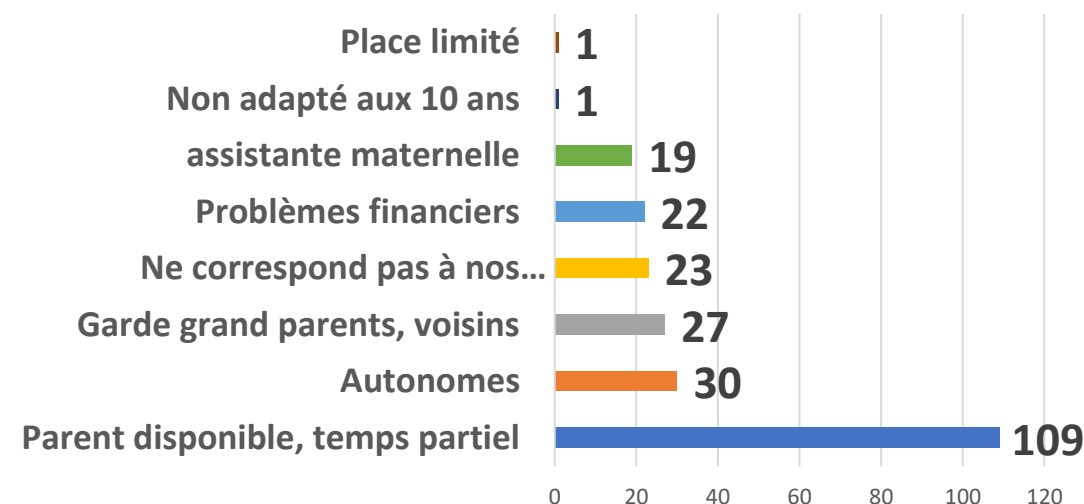
- **Les objectifs** : recueillir des données et avis des parents sur la composition des ménages, les CSP, l'âge des parents, les conditions de travail (lieu, temps partiel, type d'horaires), utilisation des services d'accueil périscolaire, les activités périscolaires en semaine et vacances scolaires, les activités des enfants désirées et non pratiquées, les difficultés à l'école, l'appréciation sur l'offre de loisirs, de sports et de mobilité, les pratiques éducatives, les ressources en parentalité et les propositions d'actions afin de soutenir les parents.
- **Le contenu** : une trentaine de questions fermées et une question ouverte
- **La diffusion** : diffusion écoles primaires + portail familles de la CCRS.
- **Résultat** : environ 1 173 questionnaires.

70 % des parents (826) déclarent utiliser les services de l'accueil périscolaire qui représente ainsi un important service public local. Pour les autres, soit les parents sont eux-mêmes disponibles, les grands-parents ou une AM, soit ils évoquent des problèmes financiers ou d'horaires.

Fréquentation de l'accueil périscolaire



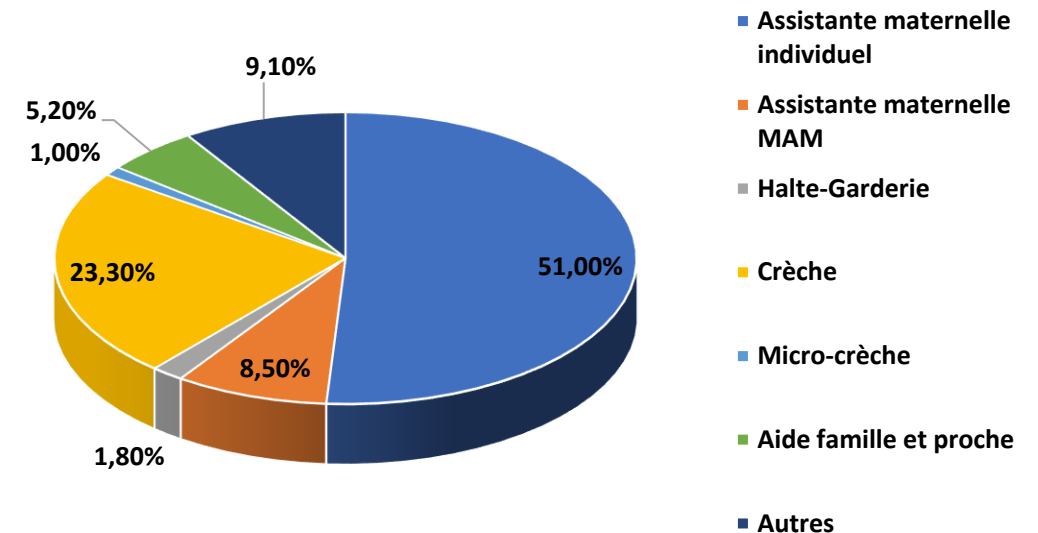
Causes de la non fréquentation de l'accueil périscolaire (effectif)



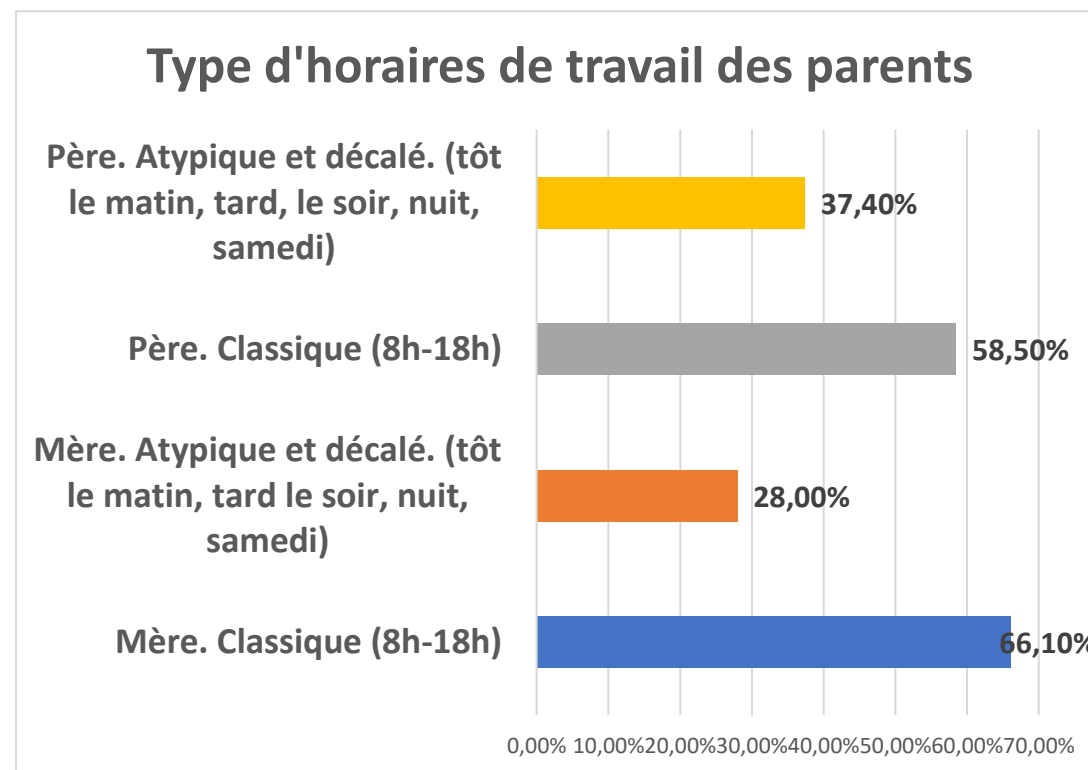
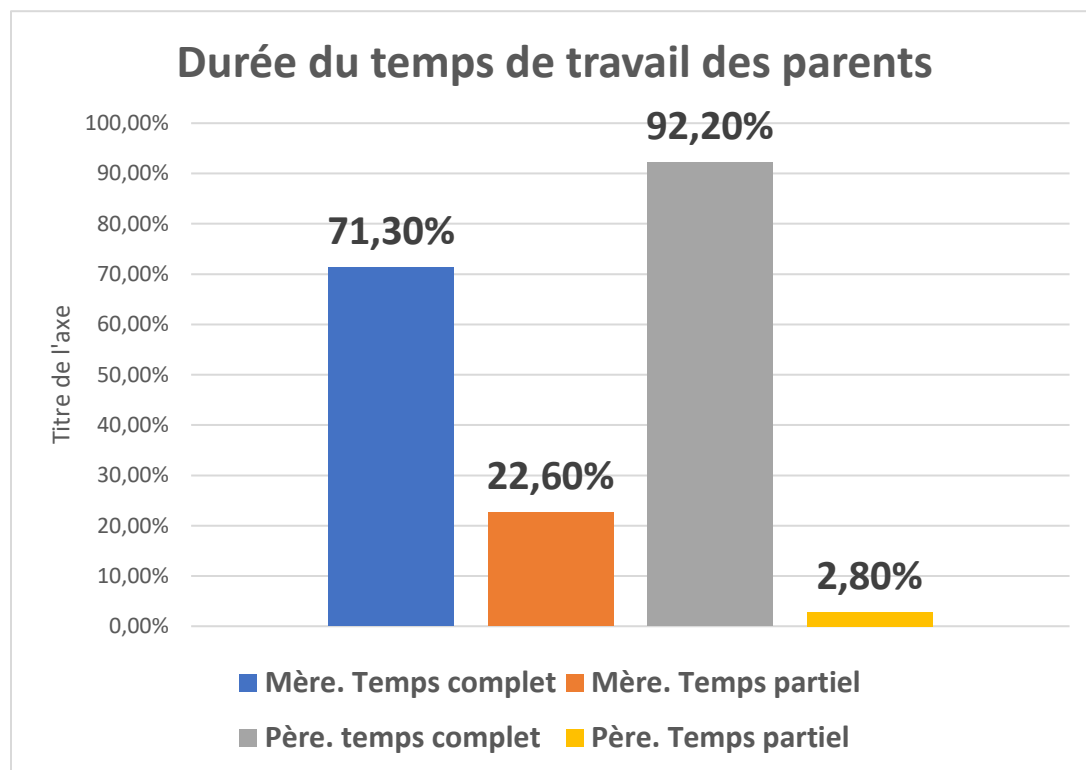
Les parents et les modes d'accueil des moins de 3 ans

- Les assistantes maternelles sont citées majoritairement par les parents que ce soit en mode individuel ou en format MAM.
- L'accueil collectif (crèche, micro-crèche et Halte-garderie) concerne près de 26 % des parents. Enfin, ne pas négliger les solutions alternatives des parents au travers des aides de la famille proche, des amis/voisins et « autres ressources ».

Mode d'accueil des enfants de - de 3 ans (%)

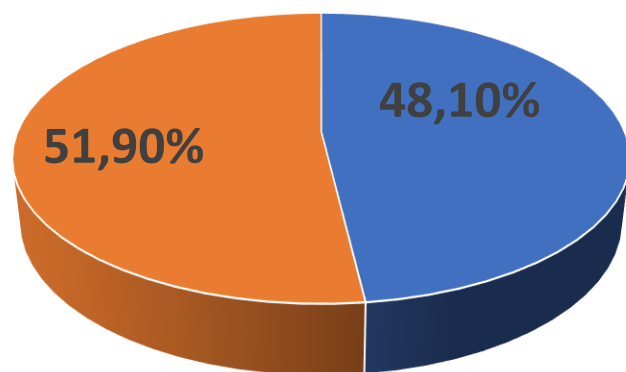


Les données du temps de travail et du type d'horaires de travail expliquent la forte demande d'accueil éducatif. Le temps partiel concerne près de 23 % des femmes. De plus, les horaires décalés ou atypiques concernent 37,4% des hommes et 28% des femmes. Certains travaux évoquent une évolution comparable des horaires atypiques à l'échelle nationale ces dernières années.



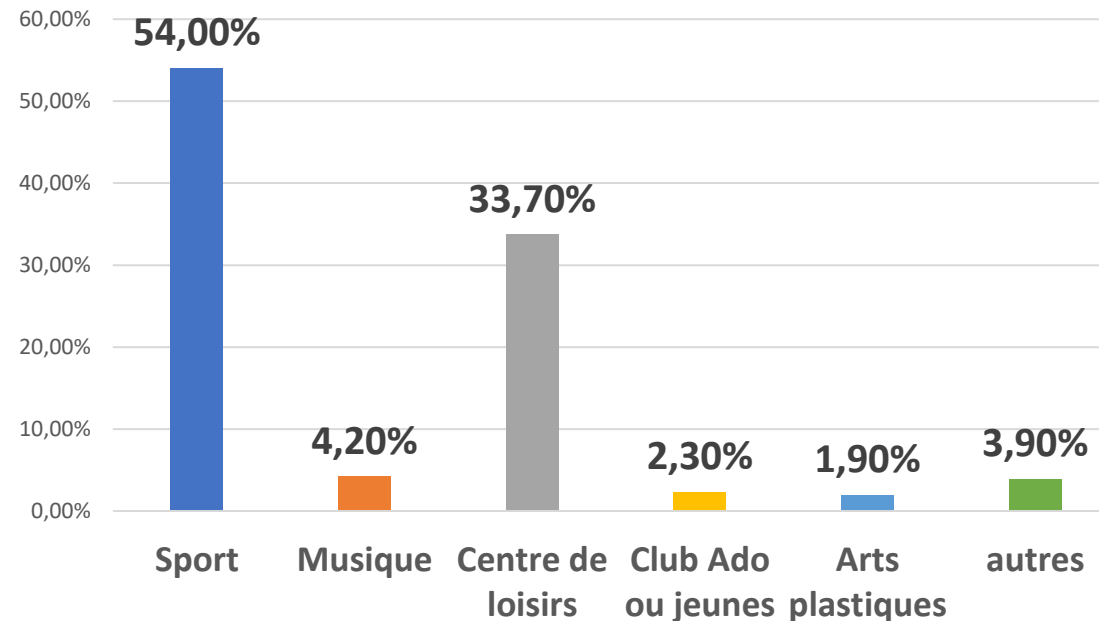
Activité extra-scolaire des enfants : la moitié des parents déclarent une activité le mercredi. Elle se concentre sur le sport (54%) et l'ALSH (33,7%). À noter la faible représentation des activités culturelles ou artistiques.

Activité extra scolaire des enfants le mercredi



■ Oui ■ Non

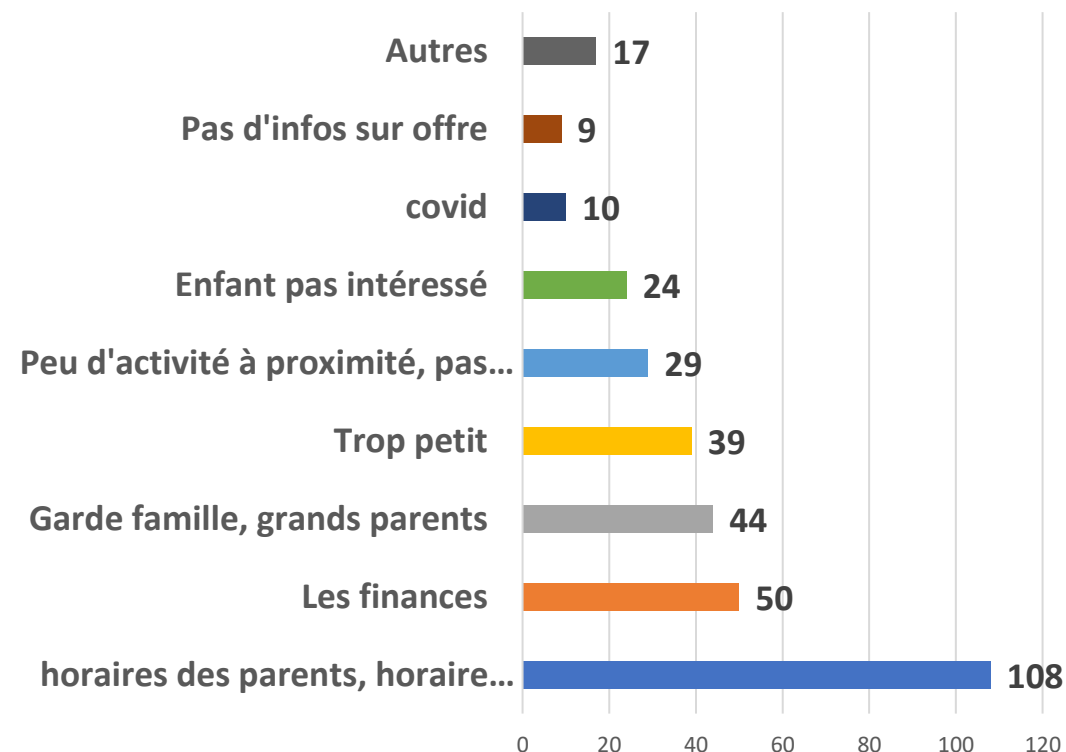
Type d'activité extra scolaire (%)



Les causes d'une non-pratique d'activité extra-scolaire

- Les réponses à la question sur les causes de la non-pratique d'une activité extrascolaire le mercredi : un tiers des réponses évoque le problème des horaires de travail des parents ou l'adéquation horaire du primaire et du collège.
- D'autres modalités concernent l'accès financier ou géographique (mobilité), la garde par des membres de la famille ou grands-parents. Cette dernière modalité et celle de « enfant pas intéressé » interrogent sur l'approche éducative des activités extrascolaires par les parents. Enfin, à la marge, certains évoquent le manque d'informations ou la question du covid comme handicap à cette pratique.

Causes non pratique activité extrascolaire
(effectif n=308)



Activité désirée, mais non pratiquée

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le 
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

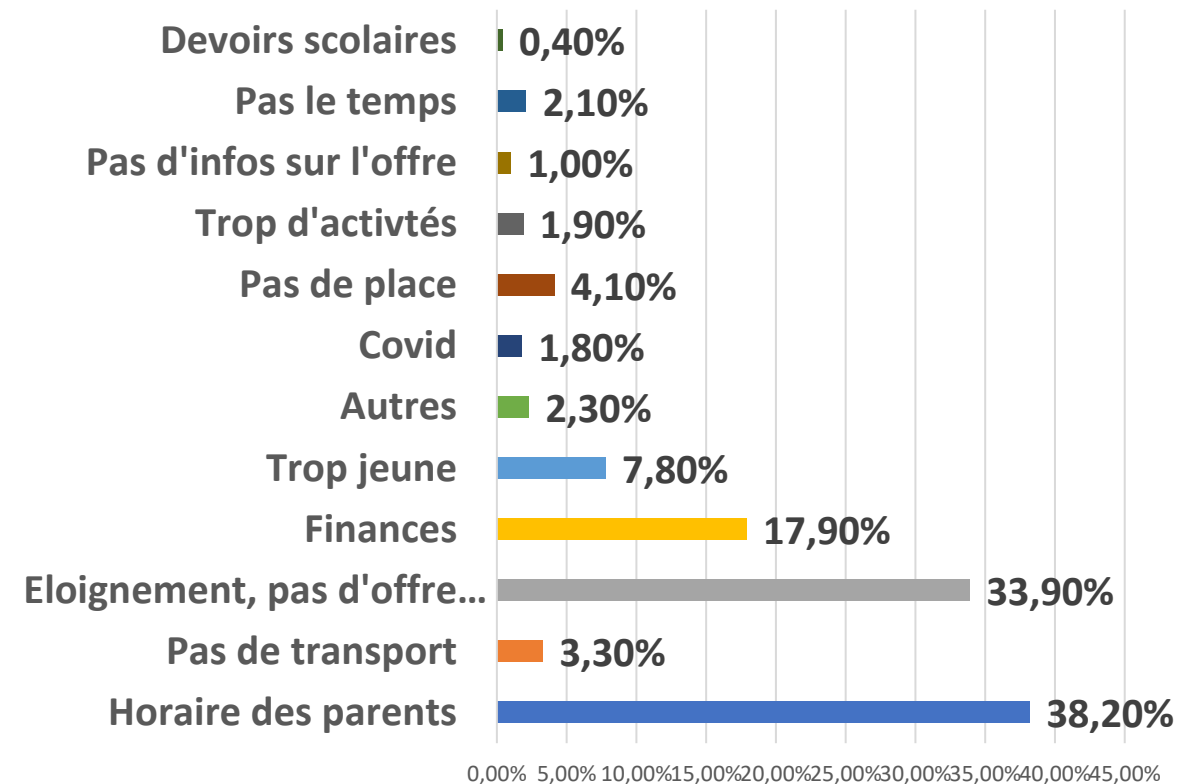
- Au-delà de la non-pratique, une question relative à l'existence d'une activité désirée a été posée. Plus de 500 réponses ont été proposées par les parents en citant une série de disciplines sportives, mais également artistiques.

Recodage Activité désirée		
	Effectifs	Fréquence
Natation	91	18,20%
Gymnastique	80	16,00%
Danse	78	15,60%
Musique	70	14,00%
Foot	63	12,60%
Équitation	53	10,60%
Karaté, judo	40	8,00%
Basket	37	7,40%
Escalade	30	6,00%
Dessin	24	4,80%
boxe	20	4,00%
Tennis	18	3,60%
Théâtre	13	2,60%
Bmx	10	2,00%
Athlétisme	10	2,00%
Ping-pong	8	1,60%
Anglais	8	1,60%
HipHop	6	1,20%
Handball,	6	1,20%
Tire à l'arc	6	1,20%

Causes de non-pratique de l'activité désirée

- La première cause avancée concerne la question des horaires des parents avec plus de 38% des réponses. La seconde a trait à la proximité géographique de l'activité convoitée. Éloignement, pas d'offre locale, problèmes de mobilité pour plus de 37% des réponses (avec la modalité « pas de transport »).
- Enfin , l'accessibilité financière des activités extra scolaire concerne 18% des réponses des parents.

Causes non pratique de l'activité désirée



Perceptions et appréciations sur l'offre locale

L'offre en matière de loisirs est globalement satisfaisante avec 41% des réponses.

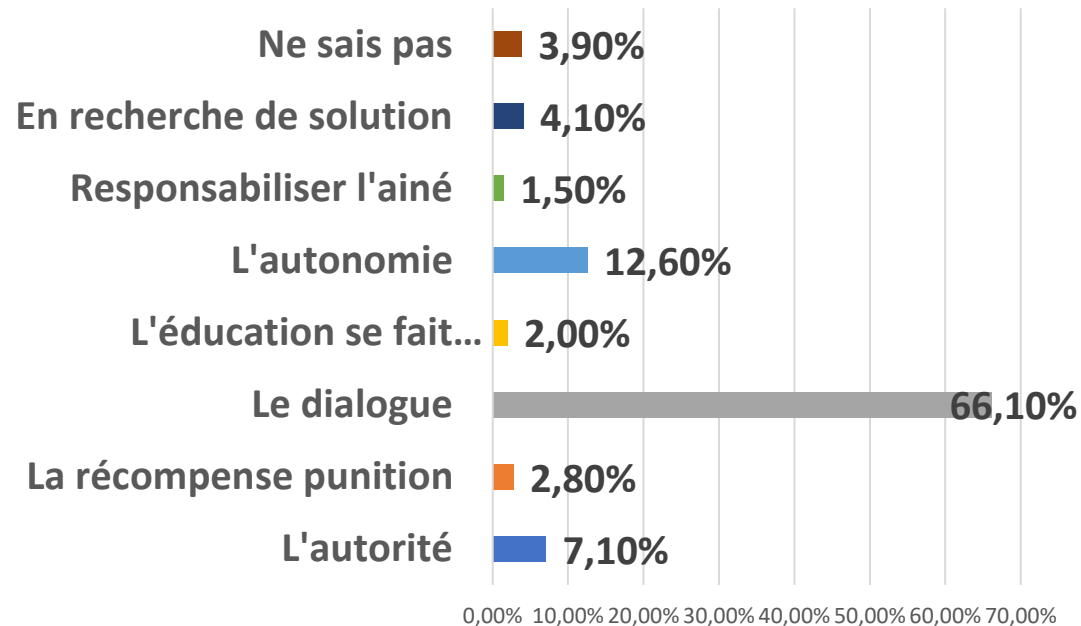
L'appréciation est partagée quant à la question de l'offre sportive confirmant les réponses aux questions précédemment présentées.

Enfin, la question de la mobilité est à l'inverse jugée insuffisante localement (43%).

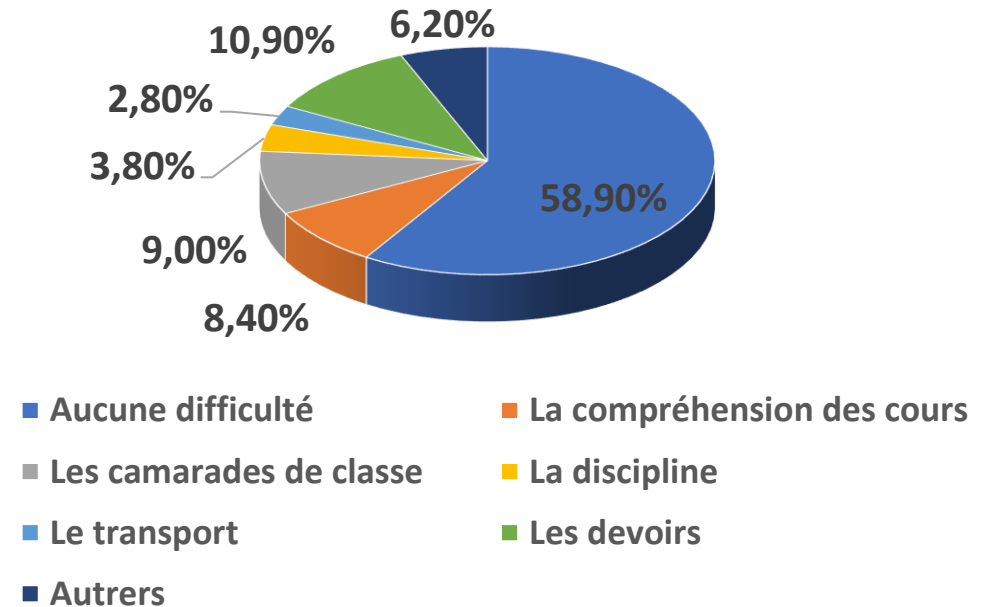
	Loisirs	Sports	Mobilité
Satisfaisante	41,10%	36,70%	16,20%
Insuffisante	26,10%	33,00%	43,10%
Ne connais pas	20,90%	19,20%	26,00%
Ne sais pas	11,90%	11,10%	14,70%

Selon les parents, les pratiques éducatives doivent être basées sur le dialogue à plus de 66% des réponses. Néanmoins, certains évoquent l'autonomie ou l'autorité comme vecteur éducatif. Enfin, les parents majoritairement n'évoquent pas de difficultés à l'école. Dans des proportions d'un dixième, certains citent le transport, la discipline, les devoirs ...

Perception des pratiques éducatives (%)

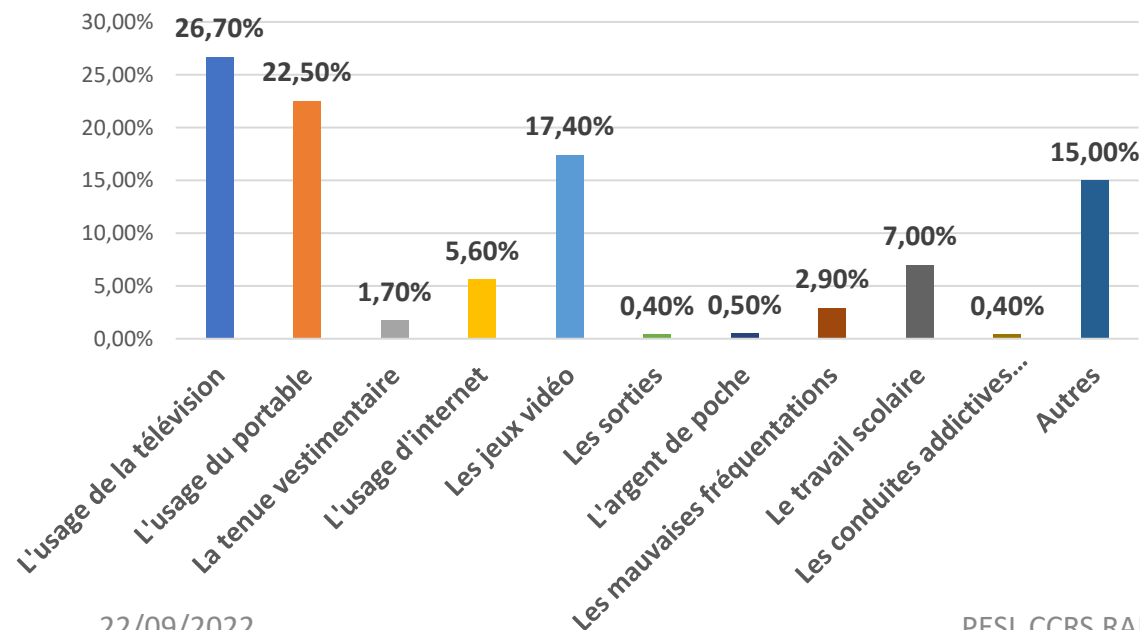


Difficultés à l'école selon les parents (%)



Les éventuels désaccords évoqués par les parents concernant majoritairement la gestion des écrans (TV, portable, jeux vidéo, internet). Le travail scolaire ne concerne que 7% des réponses des parents. Les questions et problématiques de parentalité sont gérées avec la mobilisation de ressources dans la famille proche, avec le médecin ou le pédiatre et enfin avec les amis et voisins.

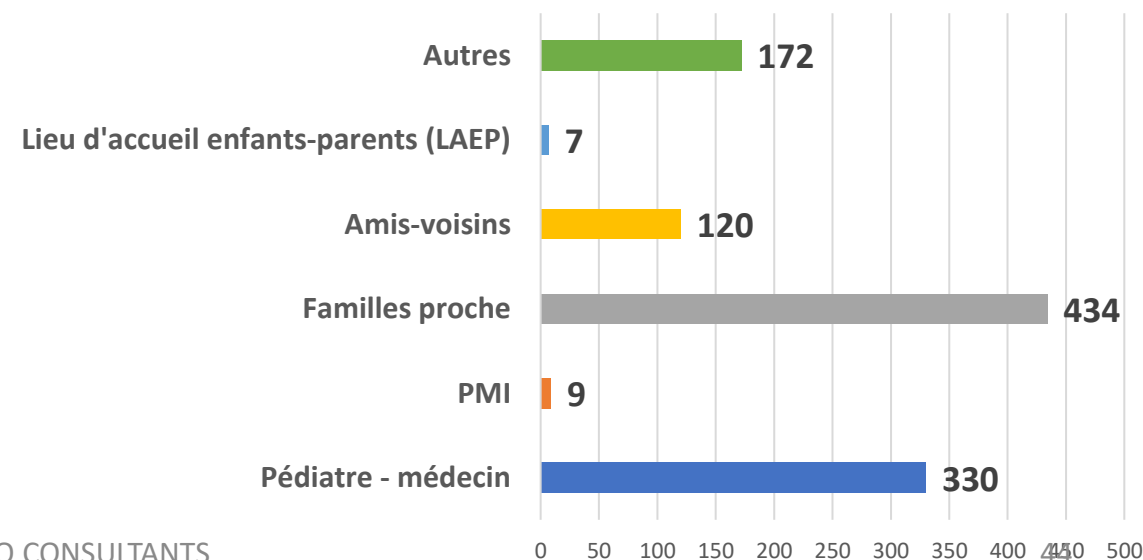
Désaccord avec les enfants (%)



22/09/2022

PESL CCRS RARRBO CONSULTANTS

Ressources mobilisées pour les questions de parentalité (Effectif)



Propositions d'actions afin de soutenir les parents en difficulté

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

- Près de la moitié des parents ont proposé des actions de soutien à la parentalité, soit 464 réponses pour 486 propositions (recodage à réponses multiples).
- Majoritairement (plus de 48%) les parents proposent la création d'un lieu d'accueil et d'échanges parents/enfants et expriment le besoin d'un accompagnement à la parentalité.
- D'autres évoquent la nécessité d'améliorer la communication de l'offre locale, le besoin d'une aide aux devoirs, de renforcer les activités extrascolaires ou le transport. Une aide de consultation psychologique ou l'aide à apporter à des enfants porteurs de handicaps.

Quelles sont, selon vous, les actions à mettre en place pour soutenir les parents en difficulté ?

Catégories (recodage)	Nombre de réponses	%/total
Lieu d'accueil et d'échanges parents/enfants	181	37,24
Besoin d'accompagnement à la parentalité	54	11,11
Améliorer la communication sur l'offre locale	42	8,64
Besoin d'une aide aux devoirs	29	5,97
Aide psychologique	27	5,56
Développer les activités extrascolaires	25	5,14
Manque d'aide enfant handicapé ou en difficulté	22	4,53
Réseau de transport à développer (Transport scolaire, en commun et pour les activités extrascolaires)	19	3,91
Besoin d'une aide financière	14	2,88
Structures d'accueil pour jeunes (ados)	13	2,67
Ne sais pas	11	2,26
Améliorer le système scolaire	8	1,65
"Durcir" l'éducation, être plus sévère	8	1,65
Autres	8	1,65
Professionnels de santé qui manquent	7	1,44
Structures d'accueil pour jeunes enfants (crèche/MAM, Mulit-accueil)	6	1,23
Mise en place de nouvelles méthodes d'éducation	5	1,03
Plus de sécurité et de prévention	3	0,62
Formation en continue du personnel encadrant	2	0,41
Aides pour les parents qui travaillent	2	0,41
Total	486	100,00

L'enquête auprès des jeunes

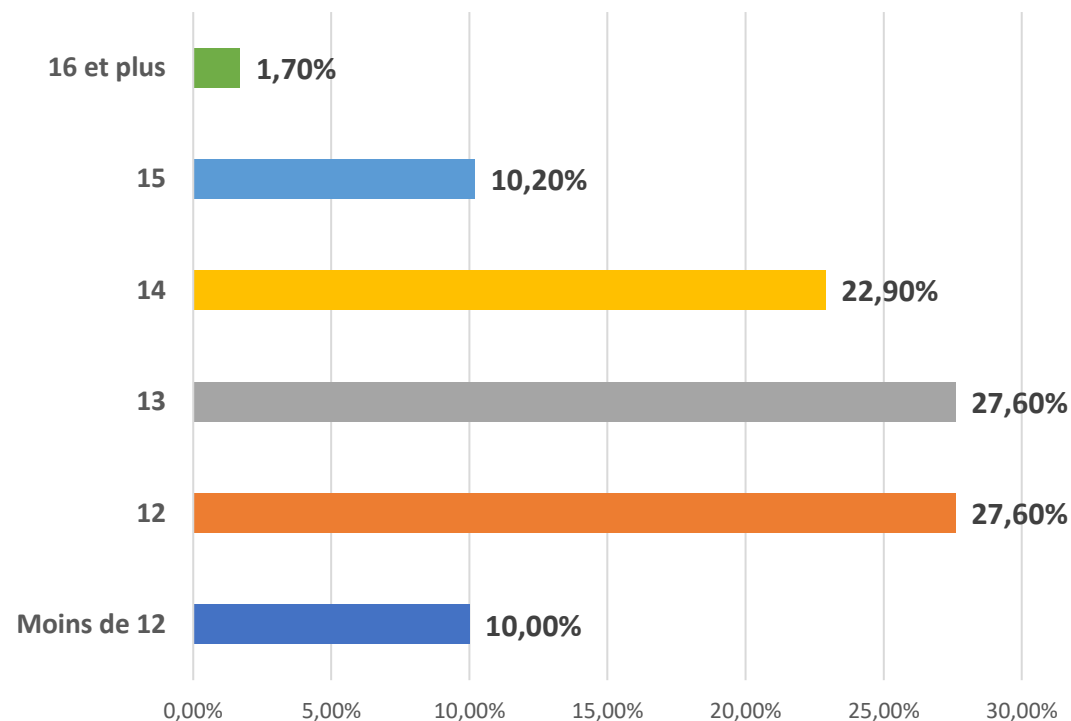
L'enquête auprès des jeunes

- Les objectifs : Recueillir des données sur les pratiques extra-scolaires, le temps libre, le rapport à la sociabilité, la scolarité, l'orientation, la santé, les usages du numérique, les structures jeunesse, les ressources en cas de difficulté, les propositions pour la politique jeunesse et l'engagement.
- Le contenu : une trentaine de questions en majorité fermées et 7 ouvertes.
- La diffusion : diffusion collège Bourg Achard et Grand-Bourgtheroulde + Missions locales (2) + accueil ados.
- Résultats : environ 476 questionnaires réceptionnés.

La répartition de l'échantillon par sexe et âge

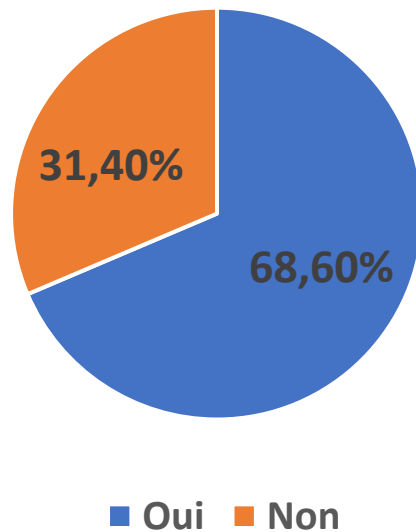
- La répartition par sexe attribue une légère majorité pour les adolescentes (plus de 58%).
- La répartition par commune de résidence par ordre décroissant : Grand-Bourgtheroulde, Bourg-Achard, Bosroumois, St-Ouen de Thoubertville, St-Ouen du Tilleul, les Monts du Roumois, Flancourt-Crecy, Boissy-le-Châtel, ...

Répartition de l'échantillon par âge (%)

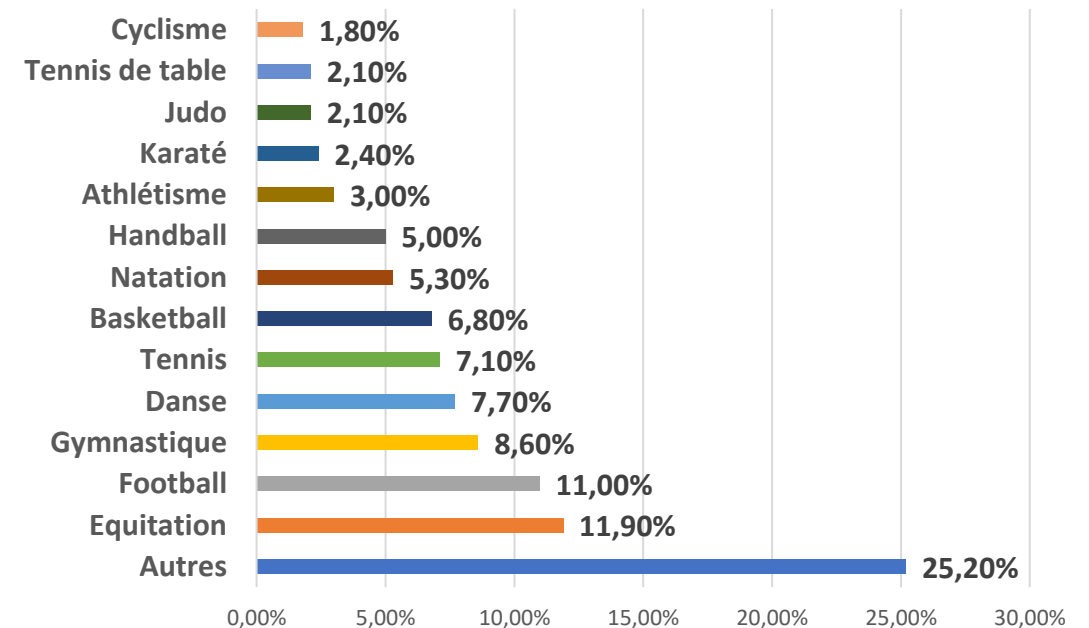


Pratique d'un sport : Près de 7 jeunes sur 10 pratiquent une activité sportive. Celle-ci se déroule majoritairement en club (71%), mais certains évoquent une pratique avec des amis ou les parents (sport loisir). La répartition des disciplines sportives correspond au tableau des licences sportives sur la CCRS de l'observatoire territorial du sport.

Pratique d'une activité sportive (%)

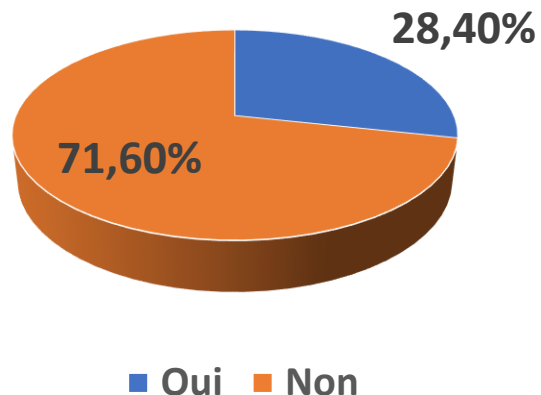


Quelle discipline sportive ?

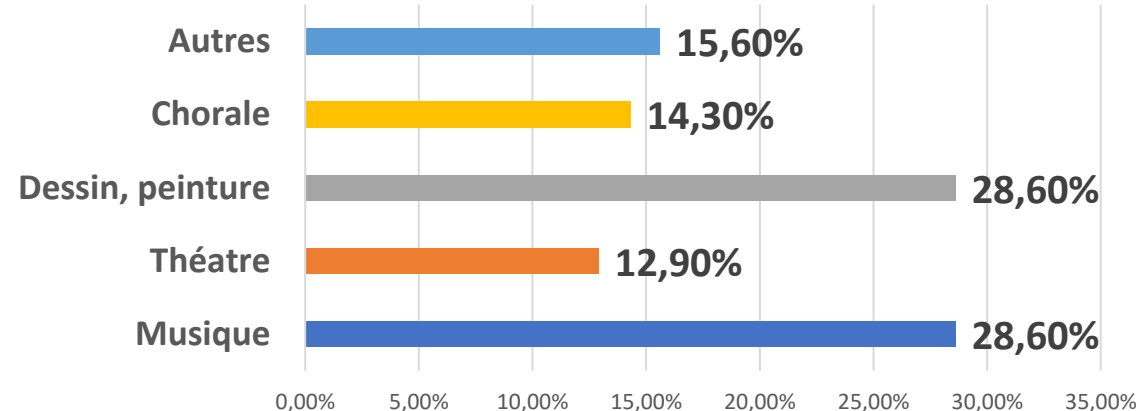


Pratique d'une activité culturelle : les chiffres sont inversés par rapport au sport. Moins de 3 jeunes sur 10 ont une pratique régulière soit dans la musique, le dessin ou la peinture. D'autres sont investies dans une chorale, un atelier de théâtre. Avec les données sur le sport et la culture, nous retrouvons la configuration dominante nationale des zones rurales et périurbaines (sport versus culture).

Pratique d'une activité culturelle ou artistique



Quelle discipline artistique ou culturelle ? (%)

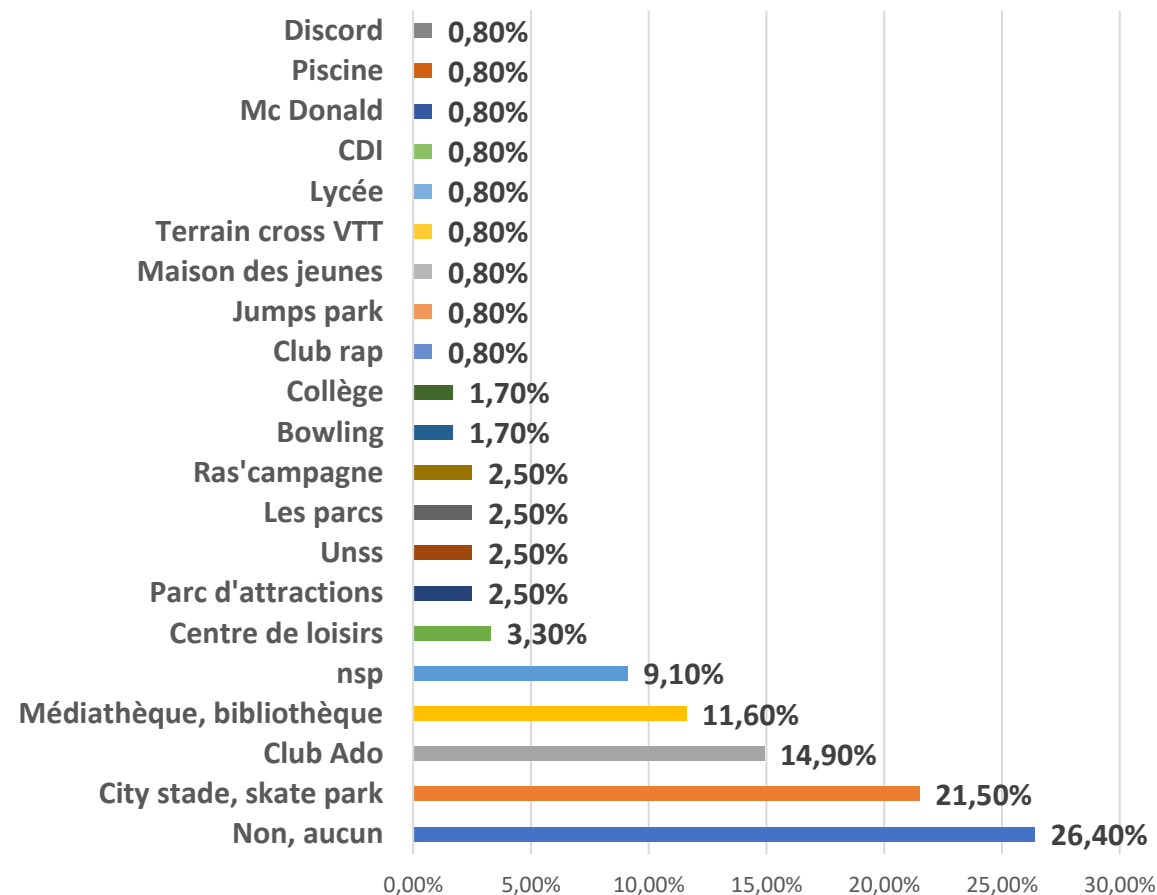


Connaissance et fréquentation de structures jeunesse

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

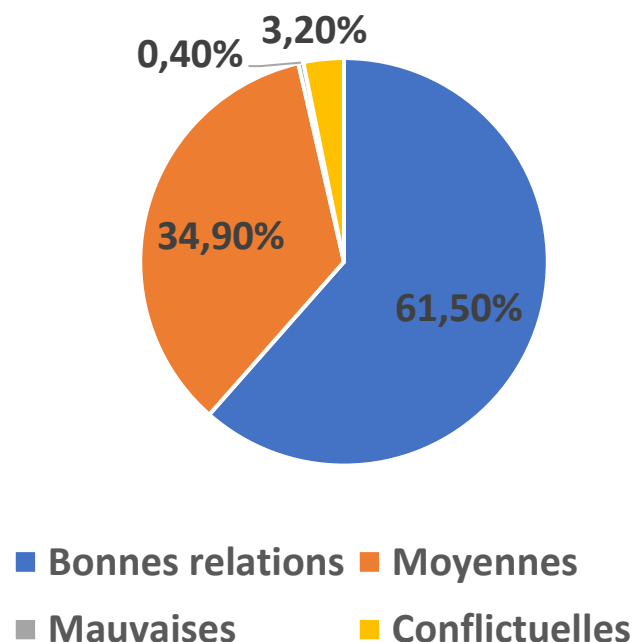
- Les jeunes citent parmi les structures jeunesse fréquentées les parcs de jeux en libre accès comme les city-stade ou les skate-Park. Puis les clubs ado ou centre de loisirs. Les bibliothèques et médiathèques.
- Intérêt pour la fréquentation d'une structure jeunesse : première modalité dominante, les copains. Puis viennent des items comme : l'ambiance, le calme, la détente, la passion, « c'est sympa » ...

Connaissance de structures et équipements jeunesse

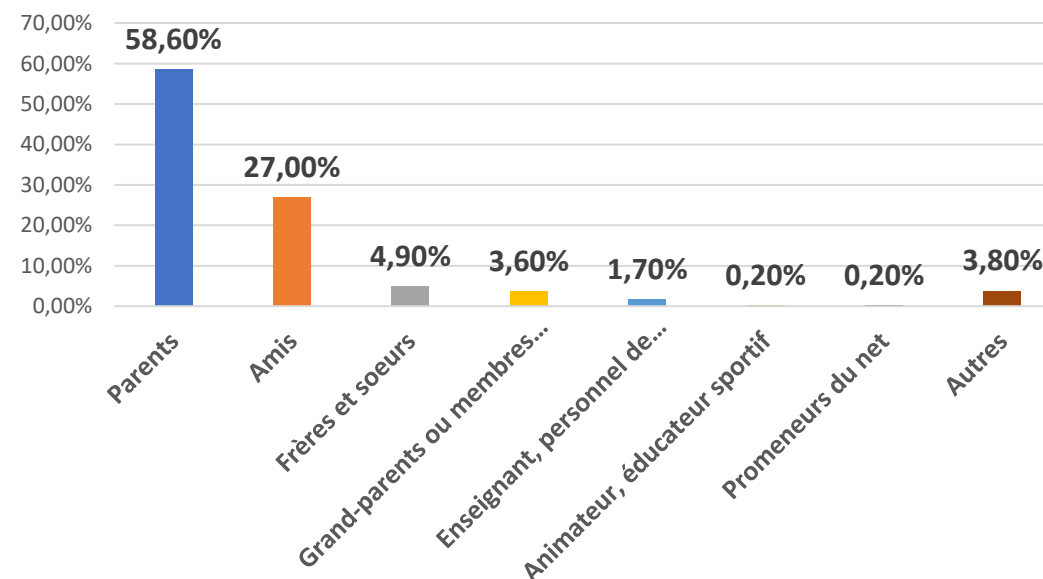


La sociabilité pour les jeunes est importante. Ainsi, ils considèrent que les relations filles/garçons sont qualitativement bonnes. Cette sociabilité avec les pairs est mobilisée également comme ressource face aux problèmes pour un tiers d'entre eux. Sans négliger que les parents restent la ressource principale pour ces jeunes à près de 60% d'entre eux.

Qualité des relations filles/garçons (%)



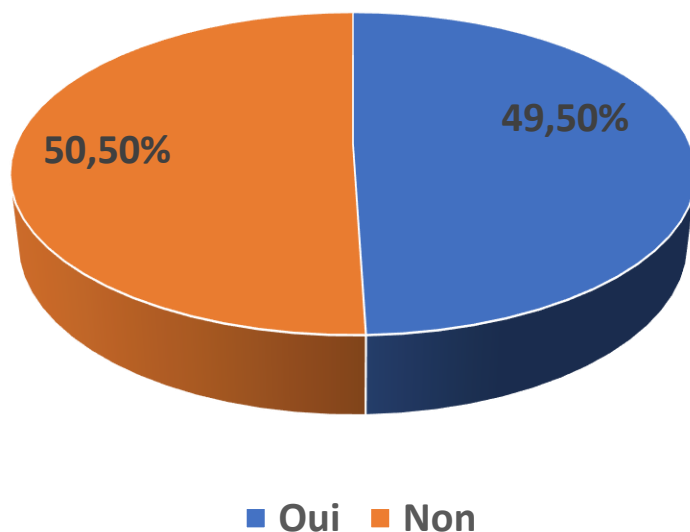
Quelles ressources et conseils face aux problèmes (%)



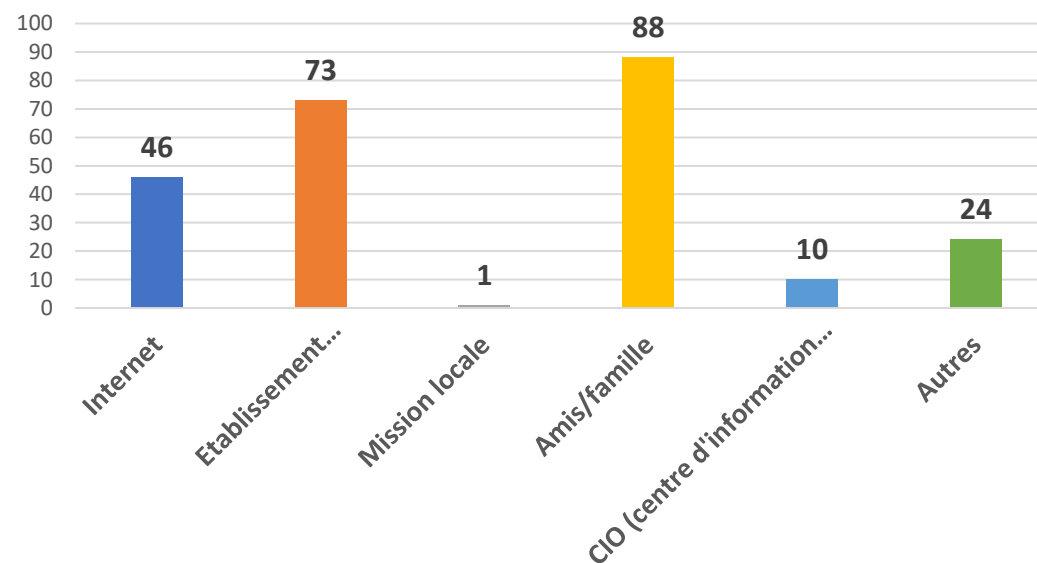
L'orientation est une question sensible pour les jeunes et leurs parents. Parmi les jeunes consultés, la moitié d'entre eux estime qu'ils ont eu accès à des informations utiles pour l'orientation. La source de ces informations est principalement les parents, la famille et les amis, l'établissement scolaire et les sources d'informations sur Internet.

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Accès à des informations utiles pour l'orientation (%)



Informations pour l'orientation : Auprès de qui ? (effectif)



Rapport à la santé et besoin d'aide ou conseil

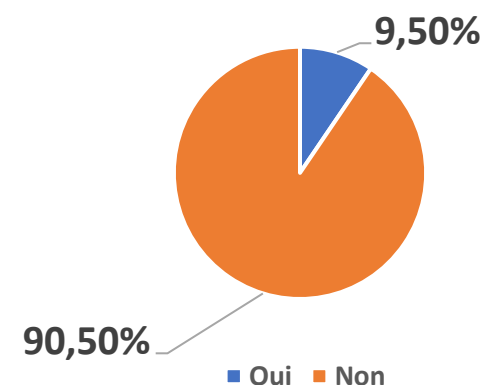
À la question sur le besoin d'une aide ou d'un conseil, ils sont 72 à exprimer un domaine précis.

Majoritairement, ce sont les questions d'orientation et de l'avenir qui arrive en premier (21). L'accompagnement et le soutien pour les cours préoccupent d'autres jeunes (15).

Certains jeunes proposent de développer les activités culturelles ou sportives. Enfin certains évoquent le besoin d'une aide dans les relations sociales, les relations parents-enfants ou le harcèlement scolaire.

- Perception santé : un dixième de l'échantillon des jeunes déclare avoir des préoccupations en matière de santé (informations, accès aux soins, finances ...)

Préoccupations ou problèmes de santé (%)



L'engagement et les jeunes

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

- Une minorité de jeunes est investie dans une démarche d'engagement (10%). Le collège, le club sportif ou le cercle amical sont les lieux où s'exprime cet engagement.
- Domaines d'engagement : Eco-délégué collège, ambassadeur harcèlement, JSP, Ras'campagne, construction avion téléguidé avec copains ...

Es-tu engagé dans une association, un projet avec d'autres jeunes ?

	Effectifs	Fréquence
Oui	44	10,00%
Non	398	90,00%
Total	442	100,00%

	Effectif	Fréquence
Non réponse	426	
Ambassadeur harcèlement	8	17,78
Sport	7	15,56
Aucun et ne sait pas	6	13,33
Avion téléguidé	5	11,11
Bénévolat (ELA)	5	11,11
Bowling	5	11,11
Culture et arts	2	4,44
Au collège (CVC, délégué, etc)	2	4,44
Domaines écologique, social, d'aide aux autres(avec ras' campagne)	1	2,22
Informatique et handicap	1	2,22
Jeune sapeur pompier	1	2,22
Paysagisme	1	2,22
Non mais aimerais bien	1	2,22
Total réponses	471	100,00

Les propositions des jeunes pour la politique jeunesse

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Les principales propositions des jeunes :

- Une des propositions dominantes des jeunes concerne la mobilité : développer les transports en commun et gratuit ou les pistes cyclables
- Ensuite ce sont les infrastructures sportives de loisirs (city stade, piscine, skate-park)
- Ouvrir une maison des ados, un lieu de loisirs et de rencontres
- Et enfin, développer les activités sportives et des évènements et sorties pour les jeunes

	Effectif	Fréquence
Non réponse	16	10,67
Développer les transports en commun (et gratuits)	20	13,33
Avoir des infrastructures sportives (citystade, piscine) et les améliorer	17	11,33
Lieux de loisirs et de rencontres	14	9,33
Développer des pistes cyclables	10	6,67
Développer les activités sportives (gratuites et accès pmr)	10	6,67
Activités extrascolaires à développer	9	6,00
Améliorer le skate park	8	5,33
Avoir une maison des ados/centre aéré pour ados	7	4,67
Des événements et sorties pour les jeunes	6	4,00
Aider les enfants en difficulté à l'école	3	2,00
Prévention du harcèlement	3	2,00
Faire plus de sorties et d'activités avec le collège/lycée	3	2,00
Faire partie d'une association	2	1,33
Plus de dialogue	2	1,33
Des séjours de vacances organisées	2	1,33
Centre d'orientation	2	1,33
Lieu écoute pour les jeunes et de prévention	2	1,33
Il n'y a rien il faut tout faire	2	1,33
Il y a déjà tout	2	1,33
Aide financière aux familles	2	1,33
Cercle de paroles	1	0,67
Développer les bibliothèques	1	0,67
Avoir des référents pour les jeunes dans les communes	1	0,67
Ne pas mettre toutes les infrastructures dans les grandes villes	1	0,67
Faire ce qu'on veut	1	0,67
Plus de surveillance	1	0,67
Pouvoir faire des activités sans les parents	1	0,67
Qu'on demande plus souvent l'avis des enfants	1	0,67
Total réponses	150	100,00

LE SÉMINAIRE PARTENARIAL

- La concertation avec les partenaires : le séminaire territorial du 15 juin 2022
- Les objectifs du *séminaire* : *définir en commun des enjeux du territoire dans les thématiques sélectionnés et recueillir des préconisations opérationnelles et des actions pour la future CTG sur la base de l'expertise de chacun.*
- Les participants : voir compte rendu en annexe
- Le déroulé du séminaire : voir compte rendu en annexe

Synthèse de l'atelier Continuité éducative et parentalité

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Détermination des enjeux :

- **Disparité entre Communauté de Communes, communes et Éducation Nationale ==> Travailler en cohérence et continuité entre acteurs éducatifs sans oublier les agents communaux**
- **Prévenir le harcèlement (surtout sur les temps du midi)**
- **Horaires atypiques des familles : Comment les prendre en compte ?**
- **Lien entre accueil individuel et collectif (avec notamment le vieillissement des assistantes maternelles)**
- **« Zapping » des parents qui à l'instar de leurs enfants passent d'une information à une autre (quel mode de communication avec eux)**
- **Mise en œuvre d'une offre complémentaire et non concurrentielle**
- **Professionnalisation des Assistantes maternelles (avec une formation renouvelée) et vieillissement de la pyramide des âges qui crée des tensions dans le recrutement et l'offre locale des AM.**

Synthèse de l'atelier Continuité éducative et parentalité

Préconisations d'actions :

- **Institutionnaliser, fixer des dates avec les différents partenaires éducatifs dans le cadre des passerelles**
- **Bien se connaître pour ensuite avoir des projets en commun**
- **Simplifier la vie des familles en transmettant les informations des différents partenaires**
- **Proposer des « portes ouvertes »**
- **Solliciter la présence des animateurs en conseil d'école**
- **Aide aux devoirs pour les enfants qui rentrent tard ==>Continuité, rythme des enfants**
- **Créer un échange avec les parents comme un lieu d'accueil pour le partage d'expérience.**

Synthèse de l'atelier jeunesse et citoyenneté

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Détermination des enjeux :

- Important enjeu de la Mobilité des jeunes comme frein et handicap
- Enjeu autour de la Parentalité avec la difficulté de mobiliser les parents
- Partenariat comme enjeu, notamment dans la nécessité de développer les partenariats locaux
- Offre à adapter aux besoins des jeunes, notamment après 14 ans
- Améliorer la communication

Préconisations d'actions :

- Éducation aux réseaux, adapter la communication
- Préconisation de mise en place de deux référents jeunesse
- Aller vers les familles, les jeunes en mettant en place un lieu d'accueil parents/ados
- Développer un partenariat de réseau, association et établissements scolaires et formation (collège, lycée, MFR, relais maisons France services, CIJ, CRIJ) avec des leviers comme des colonies apprenantes, des chantiers jeunes.
- Proposer des événements spécifiques à la jeunesse
- Identifier des temps et lieux hors structure comme la mise en place de projets par les jeunes

Synthèse de l'atelier santé et handicap

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Affiché le
ID : 027-200066405-20221128-CC_DG_162_2022-DE

Détermination des enjeux :

- Identifier les partenaires et les ressources en partenariat (meilleure inter-connaissance des services et dispositifs)
- Formation des professionnels, partage des compétences dans le sens d'une culture commune professionnelle.
- Sensibiliser à la différence comme richesse
- Partage des compétences
- Observation croisée
- Favoriser le temps de « reprise » des familles (ressourcerie, handicap, accueil)
- Actions de prévention collectives et individuelles
- Accompagnement des familles en difficulté
- Identifier avec les acteurs économiques les filières d'inclusion professionnelle
- Favoriser l'articulation entre les différentes étapes de la vie (petite enfance, enfance, jeunesse, adultéité)
- Accompagnement administratif et financier pour les familles en difficulté (accès aux soins, handicap ...).

Préconisations d'actions :

- Favoriser l'inclusion tout au long du parcours de vie
- Éviter les ruptures de parcours
- Soutenir les familles dans la globalité
- Prévention, promotion santé publique

Synthèse de l'atelier accès aux droits et inclusion numérique

Détermination des enjeux :

- Enjeu autour de l'équité d'accès versus non-recours aux droits
- Lutter contre les représentations négatives de certaines institutions comme par exemple le CMS
- Ignorance face à des droits méconnus comme le handicap : quelle visibilité ?
- Couverture du réseau domestique et mobile inégale sur le territoire
- Besoin d'accompagnement aux différents outils numériques et éduquer
- Travailler sur l'identité numérique, car peur, insécurité ==>Cybersécurité
- Valoriser l'outil numérique en termes de loisirs, accès au savoir, maintien lien social, etc.
- Favoriser l'équité d'accès (non-recours aux droits par fierté ou méconnaissance)
- Lutter contre le jugement

Préconisations d'actions :

- Meilleure visibilité, clarté des institutions offrant les services (actions concrètes et ponctuelles) : CCAS, maison santé, maisons France services, etc.
- Création d'un portail du réseau des acteurs liés à l'inclusion numérique et accès aux droits

